

Yvon Bélanger

Un roi qui ne veut pas devenir valet

La discussion allait bon train ce soir-là au salon Alexis de l'édifice Pré Vert. Assis autour d'une table, des parieurs discutaient de l'éventualité de mettre quelques billets verts sur le "cheval de la course";

"Moi, je suis d'avis que le cinq est le "cheval de la course", mais à Pré Vert, le conducteur joue un rôle important", soutenait l'un d'entre eux.

"A ce compte-là, il faudrait toujours miser sur Yvon Bélanger; c'est le meilleur conducteur de la piste", rétorquait son voisin.

Huitième au départ, Bélanger se retrouvait à 10 contre 2 au tableau des cotes. Une gageure peu rassurante pour le parieur conservateur.

Le risque de l'investissement semblait moins grand entre les mains du conducteur de l'année à Pré Vert, Yvon Bélanger. En ce dernier programme de la saison 1977 à Pré Vert, Bélanger n'allait certes pas décevoir ses partisans. Handicapé par sa position de départ, il s'amenait tout de même au fil d'arrivée en vainqueur. Son exploit allait retourner \$20.90 sur le nez et \$17.90 en place et complétait une quinella de \$234.80.

Des rebondissements semblables Bélanger en a fait voir à plusieurs reprises aux parieurs durant la dernière saison. Aussi modeste que peu volubile, M. Jockey soutient que les bons chevaux font les bons conducteurs.

Elève de Violette

A l'âge où les jeunes québécois fréquentent les patinoires, Yvon Bélanger se retrouvait aux écuries de la piste de Jonquière où son père Edward possédait un cheval du nom de Dan Valar Riggs Jr.

"C'est Raynald Roy qui m'a initié au travail de palafrenier", explique Bélanger. "A 12 ans, je me rendais tous les jours aux écuries O'Keefe pour en savoir plus long."

"Quelques années plus tard, j'ai appris à conduire avec Roger Violette. J'entraînais des chevaux et je prenais des notes lorsque Violette conduisait", poursuit M. Jockey.

Profitant d'une suspension imposée à son maître, Bélanger voyait enfin l'opportunité de mettre sa théorie en pratique. L'élève connaissait sa leçon; aux guides de Bother Viera Bertha, il complétait la seconde partie du pari-double et son cheval retournait \$38 sur le nez.

Cette première victoire marquait le départ d'une fructueuse carrière pour Yvon Bélanger. Au cours des dernières saisons, il se classait régulièrement parmi les finalistes au concours du conducteur de l'année; un honneur souventes fois remporté par le professeur de Bélanger, le conducteur Roger Violette, maintenant installé à Québec.

Importance de l'entraîneur

Avec six ans d'expérience der-

rière lui, Yvon Bélanger, employé de l'Alcan et père d'une famille de deux enfants, n'entraîne pas tous les chevaux qu'il conduit. Il laisse cette tâche



M. Jockey: Yvon Bélanger

Texte Richard Banford
Photos Robin Simard

che ingrate à l'entraîneur-proprétaire Réjean Rondeau.

"Une grosse partie de mes succès sont dus à Réjean Rondeau. Il entraîne la plupart des chevaux que je conduis et parade avant les courses. Lui, il fait le travail et moi, je reçois les honneurs", poursuit Bélanger.

Pour expliquer les raisons de ses succès comme conducteur, il ajoutera: "Je crois que c'est inné. Tu l'as

ou tu ne l'as pas. Bien sûr il faut savoir observer, connaître les capacités de son cheval et surtout flairer le moment propice pour se détacher du peloton mais ces choses-là ne s'apprennent pas dans les livres," estime-t-il.

Et l'avenir... Yvon Bélanger n'aspire pas à poursuivre sa carrière sur les plus prestigieuses pistes de course de la province. "Je préfère régner sur un petit royaume que d'être valet dans un grand royaume", précise Bélanger.

"Evidemment, j'aimerais travailler comme jockey à plein temps. On ne sait jamais; si les meetings d'hiver à Pré Vert donnent de bons résultats

superlatifs se rapportent autant au nombre de première, deuxième et troisième positions qu'au niveau des montants globaux de bourses remportées.

L'élève de Roger Violette entrevoit déjà de meilleures marques pour 1978. Après son voyage de 15 jours, qu'il s'est mérité suite à ses performances sur le tracé de Pré Vert, Bélanger a l'intention de raffermir sa position. "Même si j'ai connu beaucoup de satisfactions en 1977, je ne pense plus qu'en fonction de 1978. J'estime que je peux faire mieux au cours de la prochaine année."

Juges plus sévères

Bien qu'il soutienne que le monde des courses attelées a connu quelques changements importants, au cours des dernières années, Bélanger estime que les juges devraient se montrer encore plus stricts. "Dès que les juges prendront des sanctions sévères contre certains conducteurs malhonnêtes, les paris augmenteront et le spectacle n'en sera que meilleur", croit-il.

"Certains conducteurs nuisent aux autres concurrents sur la piste. La sélection devrait être plus rigoureuse", note-t-il encore.

Halban Angus le plus difficile

Depuis ses débuts comme conducteur, Yvon Bélanger a mené plusieurs chevaux. Quelques-uns lui ont apporté beaucoup de satisfaction, d'autres, comme Halban Angus, quelques désagréments.

"Lorsque j'ai conduit pour la première fois Halban Angus, j'avais du mal à le tenir en piste. Il ne savait pas où il allait; c'est sûrement le cheval qui m'a donné le plus de fil à retordre", soutient Bélanger en parlant du désormais champion Halban Angus.

"Le cheval qui m'a apporté la plus grande satisfaction est Bone Senator. Alors que Roger Violette purgeait une suspension, j'ai conduit Senator à trois victoires d'affilée à mes tous débuts, comme conducteur", invoque Bélanger.

"Quant au cheval qui m'a le plus surpris c'est sans doute Willanda. L'an dernier dans le cinq milles, nous l'avions inscrit pour boucher un trou. Je terminais tout de même au quatrième rang", raconte-t-il encore.

Au rythme où vont les choses, le calepin d'anecdotes de M. Jockey 1977 manquera d'espace avant la fin de 1978. Bélanger croit pour sa part que le meilleur conducteur du monde ne peut rien prouver s'il ne compte pas sur de bons chevaux et un bon entraîneur. Il croit en ses chances de réussite au cours de la prochaine saison parce qu'il réunira encore une fois ces trois éléments indispensables au succès des courses attelées...

et que la population participe, j'en ferais sans doute une carrière mais, pas ailleurs qu'à Jonquière", ajoute-t-il.

Palmarès impressionnant

Au chapitre des statistiques, Yvon Bélanger se retrouve en tête dans tous les départements cette saison à Pré Vert. Pour M. Jockey 1977, les



Pashkov empêche le Spartak de subir une râlée

Le Canadien a sauvé le spectacle

par Michel Lajeunesse

MONTREAL (PC) — Le Spartak de Moscou n'est sûrement pas le meilleur club d'Union soviétique et il ne pourra jamais donner un spectacle aussi intéressant que l'équipe nationale. Mais plusieurs joueurs des Canadiens de Montréal étaient d'avis que le Spartak forme une équipe dangereuse qu'il faut surveiller à tous moments.

Hier soir, devant 17,042 spectateurs au Forum, les membres du Spartak ont été dominés à tous points de vue et se sont inclinés 5-2 devant les Canadiens, qui, il faut le dire, n'ont pas joué leur meilleur match de la saison, même s'ils ont eu l'avantage du début à la fin.

Guy Lafleur, joueur par excellence des Canadiens, a dirigé l'attaque avec deux buts et une passe sur le filet de Jacques Lemaire.

Il a de plus manqué quelques belles occasions et s'est fait voler au moins deux buts par Alexander Pashkov, gardien des Soviétiques, qui a été choisi le meilleur joueur du Spartak.

A surveiller

Les Canadiens ont dirigé 31 tirs contre la cage adverse et menaient 16-1 au chapitre des tirs après le premier engagement qui n'a donné lieu à aucun but. Aleksander Yakushev a dirigé le premier tir du match contre Ken Dryden et il a bien failli marquer dès les premiers instants.

Mais par la suite, les Canadiens ont pris le match en main et Lafleur et marqué le premier but de la rencontre à 9:19 de la deuxième période.

Gainey s'est échappé seul moins de deux minutes plus tard et a porté le compte 2-0.

Lemaire, Lambert et Lafleur ont trouvé le fond du filet en troisième avant que les Soviétiques ne parviennent à tromper la vigilance de Larocque.

"J'étais très nerveux et je crois que c'est normal, a dit Larocque, qui a remplacé Dryden à 10:38 de la deuxième. Quand un gardien est envoyé dans le match sans période de réchauffement, il faut qu'il soit prêt mentalement. J'ai eu à exécuter quelques arrêts dès les premiers instants et cela m'a permis de vraiment me sentir dans le match. Je suis déçu d'avoir permis aux Soviétiques de marquer deux buts. Mais je crois que ce match a été une très bonne expérience pour moi."

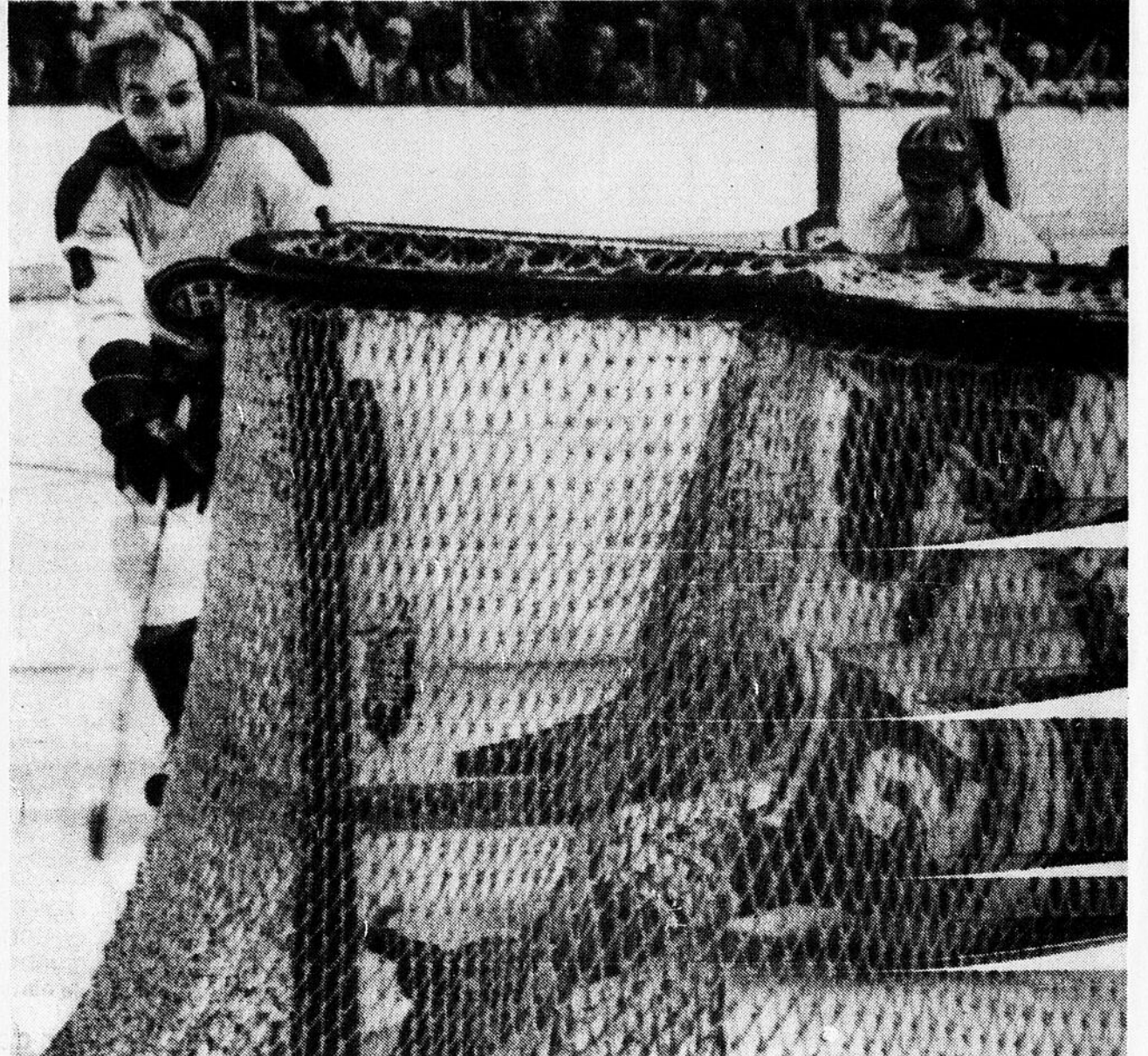
Larry Robinson, qui a récolté trois passes, a mentionné qu'il ne fallait pas se fier au résultat du match d'hier.

"Il faut toujours être prudent contre les Soviétiques. Ils font toujours la passe à l'ailier qui tente de s'échapper. Si les ailiers ne se replient pas, cela devient très difficile pour les défenseurs, a-t-il commenté. Au milieu de la patinoire ou en zone adverse, ils sont très dangereux. Ils forment une équipe bien ordinaire, j'irais jusqu'à dire qu'ils

ne sont pas bons du tout dans leur territoire, mais quand ils en sortent, il faut les surveiller."

Quant au défenseur Serge Savard, qui a permis à Gainey de s'échapper à la deuxième, il avait lui aussi beaucoup de respect pour cette équipe.

"On nous dit qu'ils ne sont pas parmi les meilleurs équipes au classement en Union soviétique, mais cela est trompeur, a-t-il révélé. Ils avaient emprunté cinq joueurs à d'autres équipes. Si nous donnons cinq bons joueurs aux Maple Leafs de Toronto, par exemple, ils seraient sans doute la meilleure équipe dans la Ligue nationale. Les Soviétiques devront apprendre à jouer dans leur territoire. Nous avons aussi beaucoup de choses à apprendre. Nous ne faisons pas des passes comme eux par exemple. Mais leur jeu dans leur propre territoire est leur plus grand défaut. Egalement, il faut bien dire qu'ils entrent toujours en zone adverse en faisant une passe au centre. Ce jeu ne pourrait fonctionner longtemps dans la LNH. Un gars comme Larry Robinson pourrait tuer deux ou trois gars par match quand ils font cette petite passe au centre et que le receveur a la tête baissée. Mais il faut bien reconnaître que cette équipe n'est pas méchante. Ils peuvent marquer des buts. C'est toujours très difficile d'établir des comparaisons entre leur jeu et celui de la LNH. Nous saurons ce qu'il en est quand ils viendront jouer ici régulièrement.



ULTIME EFFORT — Le gardien du Spartak de Moscou, Alexandre Pashkov, étend le bras juste à temps pour empêcher Guy Lafleur de marquer un

but certain. Le Canadien l'a emporté 5-2 hier soir au Forum de Montréal.

(Téléphoto PC)

SACERF

La fédération provinciale est maintenant une réalité

C'est jeudi le 5 janvier, que prenait définitivement forme la fédération provinciale des sociétés d'aménagement, de conservation et d'exploitation rationnelle de la faune, regroupant les membres des clubs privés qui, comme on le sait, se verront privés de leur privilège à la fin de mars.

C'est à Trois-Rivières que se tenait cette grande assemblée et à laquelle assistaient un grand nombre de personnes qui représentaient 961 clubs privés sur une possibilité de 1,100. Ce groupe parlait au nom de 25,000 membres. Seule la région de Québec n'était pas représentée, parce qu'elle n'est pas encore structurée, mais ce qui ne devrait pas tarder.

Les membres du premier conseil d'administration sont les suivants: Serge Filibotte, président, de Montréal; Jean-Paul Doucet, 1er vice-

président, d'Alma; Laurent Levoyer, 2e vice-président, de St-Lambert; Arthur Lavoie, secrétaire-archiviste, d'Alma; Marcel Lalonde, trésorier, de St-Agapt; Réal Lamothe, publiciste, du Cap-de-la-Madeleine; Me Robert Huard, conseiller juridique.

Siège social à Alma

La nouvelle fédération provinciale, dont le siège social sera situé à Alma, a adopté les principes généraux tel que formulés par l'association régionale fondée récemment et qui est à l'origine des SACERF. Les premières prises de position de nouvel organisme sont assez catégoriques. D'abord, on s'inscrit en faux contre la décision d'abolir les clubs afin de remplir une promesse électorale.

L'objectif principal de la fédéra-

tion est de regrouper les anciens clubs privés en plusieurs unités d'aménagement et de conservation qui seront la formule de rechange cherchée par le ministre Duhaime. Ces nouvelles unités permettront une accessibilité de 500,000 personnes annuellement tout en assurant un contrôle efficace pour protéger la faune et l'environnement.

La première démarche officielle de la fédération sera de rencontrer le ministre Duhaime le plus tôt possible durant le mois de janvier. On profitera alors de l'occasion pour lui présenter une pétition. Si on n'obtient pas satisfaction à cet échelon, on s'adressera alors directement au premier ministre.

La fédération fera également connaître son objection à la décision du ministre Duhaime d'abolir le permis de pêche.

Nouvelle loi sur les parcs

En attendant de nouveaux développements sur le sort réservé aux territoires libérés à la suite de la décision de mettre fin au régime des clubs privés, nous poursuivons cette chronique en traitant d'un autre sujet.

La loi no 19 sur les parcs a été adoptée sans qu'on en entende beaucoup parler, contrairement à d'autres lois ou projets de loi qui ont fait et font encore les manchettes.

Conception précédente des parcs

C'est en 1895 que fut sanctionnée la loi créant le



BENOIT DUGAL

parc des Laurentides. Ce territoire était mis à part comme réserve forestière, endroit de pêche et de chasse, parc public et lieu de délassement. On peut donc se rendre compte qu'il y avait une dualité de pensée ou de philosophie au sujet de l'utilisation des parcs au tout début.

D'une part, on considérait le parc des Laurentides d'abord comme une réserve forestière; d'un autre côté on lui donnait la vocation d'être également une réserve de chasse et de pêche dont la protection de la faune doit favoriser la venue des chasseurs et des pêcheurs. Ce territoire était sous le contrôle du ministre des Terres et Forêts.

Voilà pourquoi l'industrie forestière a exploité au maximum certains secteurs. Pendant un certain temps, seule la pêche était tolérée, la chasse contrôlée à l'original n'ayant été permise que depuis environ une décennie. Il s'en est fallu de peu pour qu'une usine hydro-électrique soit aménagée par l'Hydro-Québec sur la rivière Jacques-Cartier.

Principales caractéristiques de la nouvelle loi

Alors que la loi précédente permettait une utilisation polyvalente des territoires considérés comme parcs, la vocation future des parcs a des fins très

spécifiques et bien identifiées. On a donc prévu trois catégories de parcs.

1. — **Parc de conservation**, dont l'objectif prioritaire est d'assurer la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles ou de sites à caractère exceptionnel, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive. Dans cette catégorie peuvent entrer le parc Val-Jalbert, le projet du parc Saguenay ou Eternité, de Pointe-Taillon etc.

2. — **Parc de récréation**, dont l'objectif principal est de favoriser la pratique d'une variété d'activités récréatives de plein air tout en protégeant l'environnement naturel. Exemple, le parc Kénogami et éventuellement le Mont Valin.

3. — **Parc de récréation extensive**. C'est un type de parc où la récréation comporte une faible utilisation du territoire et n'exige pas d'équipement très élaboré. C'est dans cette catégorie que l'on peut situer le parc des Laurentides, de Chibougamau, de Mistassini, de la Réserve Chicoutimi, parce qu'ils sont principalement fréquentés ou le seront pour la pratique de la pêche ou pour la chasse selon les règlements qui seront statuts. On envisage également l'utilisation de ces mêmes territoires pour la pratique du ski de randonnée comme dans celui des Laurentides.

Autres considérations

La nouvelle loi prévoit qu'un parc peut être aboli ou que ses limites soient modifiées. On peut donc s'attendre à ce que le territoire actuel du parc des Laurentides soit modifié afin de rencontrer les objectifs de la nouvelle loi. C'est ainsi que le secteur de la rivière Jacques Cartier pourrait être classifié comme parc de conservation, tandis que l'autre partie en serait une de récréation extensive, i.e. pour la pratique de la pêche ou de la chasse.

Il y a cependant un article qui n'est pas clair ou du moins sur lequel on peut s'interroger, car on prévoit que toute forme de prospection, d'utilisation et d'exploitation des ressources à des fins forestières, minières ou énergétiques, le passage de ligne de transport d'énergie sont interdits à l'intérieur d'un parc.

Toutefois ces restrictions ne s'appliquent pas aux droits relatifs aux équipements de transport d'énergie et de communication déjà existants. Mais est-ce que les entreprises forestières qui sont en place seront tolérées? Est-ce que l'on sera plus sévère sur l'application du règlement relatif à la réserve des trois chaînes en bordure des lacs et des cours d'eau? Voilà donc des points à éclaircir et qui feront l'objet de règlements dont l'étude sera certainement laborieuse.



PAYSAGE — Ce magnifique paysage pourrait se situer dans un parc à vocation extensive, c'est-à-dire, pour la pratique de la pêche et de la chasse.

Coupe du Monde de ski

Moser-Proell l'emporte après une longue attente

PFRONTEN (Reuter) — La quintuple gagnante de la Coupe du Monde, l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell, a enfin remporté après une longue attente sa première victoire de la saison à l'occasion de la descente de Pfronten, quatrième épreuve Coupe du Monde féminine de cet hiver.

Invaincue sur la piste de vitesse du Breitenberg depuis 1973, la Salzbourgeoise s'imposa hier pour la cinquième fois dans cette compétition, précédant cette fois de dixième, de seconde l'Américaine Cindy Nelson, et de 24 centièmes la Tessinoise Doris de Agostini.

L'autre grande favorite de cette deuxième descente de la saison, la double championne olympique suisse Marie-Thérèse Nadig, la meilleure à Val d'Isère voici un mois, dut cette fois-ci se contenter de la 6ème place. En 1977 elle avait terminé 2ème.

Cette 46ème victoire Coupe du Monde permet à la super-championne de Kleinarl de prendre la tête de la Coupe du Monde avec 61 points, soit huit de plus que la représentante du Liechtenstein, Hanny Wenzel, et 21 de plus que sa grande rivale Lise-Marie Morerod, absente hier.

Fin excitante

Ce fut dans la dernière interminable partie de "glisse" pure, où les skieuses dépassaient les 100-k-h de vitesse de pointe, que le sort de l'épreuve s'est joué entre Anne-Marie Moser-Proell et sa plus dangereuse concurrente, l'étonnante

Cindy Nelson. L'athlète d'outre Atlantique précédait en effet de quatre centièmes la meilleure spécialiste de vitesse de tous les temps à mi-parcours, alors qu'il restait encore trois virages difficiles à négocier plus le vertigineux schuss menant vers la ligne d'arrivée. Le faible écart qui la séparait de sa poursuivante immédiate laissait d'ailleurs la gagnante songeuse. "J'ai l'habitude de gagner avec une avance plus importante, et si cette victoire me fait en soit énormément plaisir, j'avoue que je me sentais plus forte, capable de creuser une marge plus sûre. Le niveau des spécialistes de vitesse s'est nettement amélioré ces derniers temps, de même que la qualité des divers skis employés par mes concurrentes. Je dois encore m'améliorer si je tiens à atteindre cette saison les objectifs que je me suis fixés."

La performance de Cindy Nelson ne doit en soit pas constituer une surprise. L'Américaine, qui avait déjà réalisé de grands exploits dans sa carrière, battant notamment Anne-Marie Moser-Proell à Brindelwald en 1974 après onze succès consécutifs de l'Autrichienne, est une spécialiste expérimentée, aussi bonne dans les secteurs de vitesse que dans les courbes techniques. On n'attendait cependant pas si tôt son retour au premier plan, car elle s'était gravement blessée à Garmisch-Partenkirchen voici un an: elle se brisa la jambe en tombant brutalement après la ligne d'arrivée.

La grande volonté de la médaillée de bronze des Jeux d'Innsbruck l'a grandement aidé à se sortir de sa

mauvaise passe, de même que les progrès réalisés par la firme de ski française qui l'équipe.

Kreiner s'approche

Même si quatre Autrichiennes terminèrent hier parmi les dix premières à l'issue de cette épreuve disputée dans de bonnes conditions — le temps était à peine couvert et froid, la piste bien enneigée et relativement dure — elles subirent quand même une défaite dans la mesure où la deuxième derrière Anne-Marie Moser-Proell, Martina Eilemer, ne finit que 7ème, et que la meilleure spécialiste de 1977, Brigitte Habersatter, est 9ème.

La Canadienne Kathy Kreiner, déjà très rapide à l'entraînement, termina pour sa part pour la troisième fois de sa carrière parmi les dix premières d'une descente: il y a quatre ans elle avait déjà prit la dixième place à Pfronten. Les Françaises, qui ne se sont entraînées qu'une quinzaine de jours en descente en novembre, obtinrent comme prévu des classements plus modestes. Danielle Debernard, qui pouvait espérer finir parmi les 20 premières, fit un écart impressionnant peu avant la ligne droite de l'arrivée, et faillit rentrer dans les spectateurs. Elle a cependant pu constater avoir retrouvé une partie de ses moyens, après avoir été affaiblie en décembre par un traitement aux antibiotiques.

"Chaque course est un précieux entraînement pour moi, dit-elle, et je prévois revenir à un bon niveau à la fin du mois."

Match des étoiles midget

Les Jeannois agressifs

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — A l'orée du second duel entre les étoiles de la Ligue midget du Lac Saint-Jean et celles du Saguenay, l'instructeur de la formation jeannoise, Normand Rivard, entend conserver la même politique que lors du premier match disputé en début de semaine à Normandin.

"Nous commencerons la rencontre sous le signe de l'agressivité. Par la suite, nous verrons quelle stratégie employer", de débiter le mentor jeannois.

Ce dernier fera appel à quatre nouveaux joueurs pour la rencontre qui se disputera, ce soir, sur la glace du Foyer des loisirs du secteur Arvida. Ainsi, Luc Rivard, de St-Félicien, Patrice Simard, du Secteur-Nord, Marc Asselin, de Dolbeau, et Marc Leclerc, du Secteur-Nord, se grefferont à son équipe.

En ce qui a trait à Marc Leclerc, mentionnons qu'il s'agit d'un gardien de buts et ce dernier prendra la place de Laval Painchaud, de Normandin, sur l'alignement de ce second match.

Même si ses troupiers se sont avoués vaincus à l'issue du premier duel, Normand Rivard est loin d'être déçu de la performance de ses joueurs. "Ils aiment bien l'expérience. Ces rencontres représentent pour eux un véritable défi et ils prennent leur rôle à cœur. Dans l'optique populaire on mentionne toujours que le Saguenay est plus fort que le Lac-Saint-Jean au niveau du hockey mineur. Mes joueurs travaillent afin de prouver le contraire", d'analyser Rivard.

En revanche, Normand Rivard concédera que les jeunes hockeyeurs du Saguenay bénéficient d'avantage d'heures de glace et s'entraînent plus régulièrement que leurs opposants du Lac-Saint-Jean.

"Si nous prenons le cas de la formation du Secteur-Nord, par exemple, nous sommes défavorisés par le fait de jouer sur une glace extérieure. Il y a bien une étude de glace artificielle mais le tout n'est qu'à l'état de projet pour le moment", de conclure Normand Rivard.

Voyer surpris

Pendant ce temps, à quelques kilomètres de St-Bruno, Michel Voyer se prépare fébrilement pour la seconde tranche de cette confrontation annuelle. Le portier du Royal de Kénogami était loin de se douter qu'il deviendrait aussi rapidement une tête d'affiche.

"Je suis surpris par les récents événements. Je suis heureux de ma performance à Normandin. Mais je ne m'attendais même pas à sauter dans la mêlée. Mes premiers arrêts m'ont donné beaucoup de confiance", de débiter Voyer qui a fait rager plus d'un partisans du Lac-Saint-Jean grâce aux prouesses réalisées à Normandin.

En dépit des succès connus au cours de la partie initiale, c'est Alain Gagnon, d'Alma, qui débitera la rencontre de ce soir. "Il est préférable pour un gardien de débiter le match puisqu'il a l'occasion de se réchauffer comme il se doit au début de la rencontre. Mais sachant que je terminerai la rencontre je dois apporter beaucoup d'attention à mes premiers arrêts. Ils seront importants", poursuit-il.

Agé de 16 ans, Michel Voyer n'ambitionne nullement de terminer la présente campagne dans l'uniforme d'une formation de la Ligue junior régionale. Bien décidé à compléter son stage dans les rangs midget, Voyer affirme sans ambage qu'il tente de s'améliorer dans l'unique espoir de porter les couleurs des Castors de Sherbrooke la saison prochaine.

Se tenir debout

"J'ai été retranché en septembre dernier lors du camp d'entraînement des castors. Mais j'appartiens toujours à ces derniers. Lorsque je suis parti les dirigeants de l'équipe m'ont conseillé de demeurer le plus souvent possible debout. J'étais porté à me lancer sur la glace à tout moment" de poursuivre le point de mire de la formation saguénienne.

"C'est ce que je m'efforce de faire depuis le début de la saison. Je travaille également mieux à l'extérieur de mon filet, leurs conseils portent fruit. Ils m'ont dit de travailler fort et c'est ce que je fais présentement. Je serai prêt pour le prochain camp d'entraînement", de conclure Michel Voyer.

Et comment! Parlez-en aux gars du Lac St-Jean...

Le plan de Munger: la guerre

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Le National de La Baie a mérité une victoire de 7 à 4 aux dépens des Volants de Chicoutimi, hier soir, au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi devant quelques 300 personnes. Bon, voilà pour la nouvelle.

Mais ce qui a caractérisé davantage ce match demeure la bagarre générale qui éclata à 3:56 de la troisième période. Et cette foire nous la sentions venir depuis la première minute de jeu telle une tempête de neige. Les joueurs des deux clans ont passé les deux premiers vingts à s'accrocher mutuellement avec leurs bâtons à se darder et à se retenir. Peu de mises en échec légales et franches ce qui procura de sérieux maux de tête à l'officiel en charge, Nelson Gagnon.

Finalement, l'aboutissement fatal à cette petite guérilla arriva lorsque Stéphane Noël et Harold Fortin laissèrent tomber les gants à proximité du banc du National. Défiant l'autorité de l'arbitre, les autres joueurs sur la glace sont demeurés à quelques pieds des deux antagonistes. Après qu'Alain Lévesque eût quitté le banc du National, Eric Boily fit de même chez les Volants. Vous devinez aisément la suite du scénario.

Présent au match, le président de la Ligue junior régionale, Michel Délése, fulminait à l'endroit de Germain Munger. Après avoir rencontré les officiels, Délése s'est réfugié dans les hauteurs des gradins et ce n'était pas le temps de lui demander s'il avait un p'tit cinq à vous passer!

"S'il s'imagine qu'il va remplir les arènes de cette manière c'est qu'il est le dernier des moyens. C'est tout simplement dégoûtasse et prémédité. Qu'il ne vienne pas nous dire le contraire. Ses déclarations de la veille dans le journal l'accusent", de débiter Délése, lequel n'entendait pas à rire.

"J'ai vu des gestes de sauvagerie. S'il a été expulsé du match par l'arbitre c'est qu'il a demandé à un de ses joueurs de frapper un adversaire. Il n'aura plus la chance de faire d'autres scènes du genre. Son cas sera étudié très sérieusement au cours des prochains jours", de conclure Michel Délése.

Fidèle à son habitude, Germain Munger était en verve derrière son bureau. Son monologue était déjà prêt. "L'année 1978 commence bien. Même si ça ne fait pas plaisir au président", commençait-il. "Les joueurs du National n'ont qu'à enlever leurs grilles et baisser leurs bâtons. Ils frappent nos joueurs et ils rient dans leur face se sachant protégés par leurs fameuses grilles. Ils font le même jeu depuis le début de l'année. A ce rythme, ils vont gagner facilement le championnat. Surtout que le président et l'arbitre viennent de La Baie..."

Questionné à savoir s'il craignait les représailles que se prépare à lui décerner le président du circuit, Munger répondit sèchement: "Je sais que je vais être suspendu pour les prochains matches. Mais ça ne dérange rien à nos plans. La prochaine fois qu'ils reviendront ça va être pire. C'est la guerre qui commence. Pas seulement contre La Baie mais contre toutes les autres équipes", de conclure Germain Munger qui en avait encore bien long à raconter.

De l'autre côté de la clôture, Michel Desgagné affichait un calme désarmant dans les circonstances. "Ca ne lui a rien donné. Il s'est rendu compte qu'il n'était pas capable de nous sortir du match en jouant régulièrement, alors il a essayé son petit truc de l'intimidation. Même si on est petit nous sommes capables de nous défendre. Ce n'est pas quelques taloches qui vont nous dégrader. Pauvre Germain", de soupirer le mentor du National.

Commentant le travail de l'arbitre, Desgagné s'est borné à dire: "Il a récolté ce qu'il a semé". Outre la mêlée sur la patinoire il y a également eu des spectateurs qui ont quitté leurs sièges pour se mêler de ce qui ne les regardait pas.

Même qu'un partisan du National s'est permis de mettre à plat les pneus de la voiture de Munger, à l'issue de la rencontre. Pendant ce temps, quelques fans des Volants passaient à tabac un supporter du National lequel a pris la direction de l'hôpital. Non, pas l'hôpital d'Alma mais celle de Chicoutimi!

Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté qu'il disait le petit Jésus...



MISE EN ECHEC — Pierre Sévigny a servi l'une des rares bonnes mises en échec du match lorsqu'il donna un coup de hanche à Denis Simard du National de La Baie.

Pour ce qui est du reste, rien de trop édifiant. (Photo Léonard Arsenau)

Retour des Sabres effacé

Le surtemps favorise Alma

ROBERVAL — Les Aiglons d'Alma se doivent de gagner s'ils veulent continuer de talonner le National de La Baie, mais ils ont eu la vie dure hier à Roberval alors qu'ils l'ont emporté en surtemps au compte de 5-4 grâce au but de Jacques Bouchard.

Antonin Maltais a compté deux buts pour les Aiglons, les autres étant l'œuvre d'André Dubé, Richard Simard et de Bouchard en surtemps. Pour les perdants, Martin Gagnon a réussi une paire de buts, tandis que Jocelyn Ouellet et Benoît Beaulieu complétaient le pointage, ce dernier créant l'égalité moins de deux minutes avant la fin de la troisième période.

Midget régional

A St-Félicien le dicton qui dit qu'un match de hockey se gagne sur la glace

est toujours vrai et les Norgets de Normandin l'ont appris à leurs dépens hier en s'inclinant les porteurs-couleurs de la Caisse-Pop de St-Félicien au compte de 6-4.

Les Norgets, qui tentent de devancer les Castors de Dolbeau au cinquième rang de la Ligue midget majeure du Lac St-Jean, croyaient peut-être avoir la partie facile en se présentant à St-Félicien pour y affronter la Caisse-Pop, mais ils ont frappé un noeud.

Avec une seule victoire à leur crédit depuis le début de la saison, les représentants de St-Félicien sont sortis de leur torpeur pour surprendre les Norgets.

Luc Rivard, qui sortait lui aussi d'une longue léthargie, a été l'inspiration des siens avec une performance de quatre buts et une mention d'assistance.

Les autres buts de St-Félicien ont été réussis par Martin Villeneuve, qui a récolté deux passes, et Gervais Bouchard, ce dernier avec une passe également. Pour les perdants, les buts sont allés à Dany Gaudreault, Luc Fortin, Florent Mailloux et Ghyslain Villeneuve.

Sag-Lac

Ailleurs, dans la Ligue midget régionale, le Harvey Transport d'Alma a pris la mesure des Marquis de Jonquière au pointage de 5-3. Cette victoire permet ainsi aux représentants d'Alma de raffermir leurs positions au deuxième rang, derrière le Royal de Kénogami.

Les compteurs des vainqueurs ont été Jacques Boivin, Michel Boivin, Luc Tremblay, Serge Moisan et Martin Cabana, tandis que Sylvain Girard, avec une paire de buts, et Réjean Côté marquaient les buts des perdants. Les Marquis ont raté une belle occasion de quitter la cave du classement et de rejoindre les Dynamos de Chicoutimi-Nord.

Coupe Canada de natation

Brio de Hélène Boivin aux 100 mètres dos

MONTREAL (PC) — Hélène Boivin, du Club aquatique de Montréal, en a surpris plusieurs hier aux épreuves de natation de la coupe Canada, présentées au bassin de Pointe-Claire.

Mlle Boivin l'a emporté dans le 100 mètres dos devant Nancy Garapick, de Halifax, qui a déjà détenu le record mondial. Lois Daigneault, de Pointe-Claire, a terminé troisième, en 1:06.73. Hélène a nagé la distance en 1:05.70, contre 1:06.44 pour Garapick, qui a pris sa revanche dans le 200 mètres individuel quatre nages, l'emportant avec un temps de 2:19.64, tandis que Boivin prenait la sixième place avec 2:28.19.

Garapick a également terminé deuxième au 400 mètres libre, derrière

Wendy Kirk, de Pointe-Claire.

Par ailleurs, Robin Corsiglia, de Pointe-Claire a gagné le 200 mètres brasse, en 2:33.47, tandis qu'Anne Gagnon, de Québec, prenait la sixième place, en 2:42.89.

Chez les hommes, victoire facile de Stephen Badger de Winnipeg, dans le 400 mètres, suite à la disqualification de Peter Szmidt, de Pointe-Claire, qui s'est arrêté après 14 des 16 longueurs de piscine.

Enfin, le Québécois François Morneau a terminé troisième, en 2:28.98, dans le 200 mètres brasse, épreuve remportée par l'Ontarien Andy Ritchie, en 2:24.82.



AVEZ-VOUS des BOUGIES une COURROIE et des OUTILS

ON NE SAIT JAMAIS



Yves Blackburn

Pro-Challenge Labatt

Yves Blackburn la grande surprise des qualifications

MONT STE-ANNE — Suite aux épreuves de qualifications tenues hier au parc du mont Ste-Anne, neuf des 32 skieurs professionnels qui participeront en fin de semaine au Pro-Challenge Labatt, seront en provenance du Canada. Tout un exploit de la part des skieurs professionnels canadiens, si l'on considère qu'un total de onze skieurs du Canada se sont présentés aux qualifications et neuf ont mérité un laissez-passer en vue du slalom géant (samedi) et le slalom spécial (dimanche) courses dotées d'une bourse de \$40,000.00.

La surprise de la journée a certes été la performance offerte par Yves Blackburn de Chicoutimi. D'abord en matinée, il a réussi à briser la barrière de qualification du "Circuit international professionnel" (World Pro Skiing) obtenu du même coup la chance de passer à la première phase du Pro-Challenge Labatt. Yves Blackburn participera donc

à la compétition officielle de fin de semaine en compagnie de son frère Yvon, Jim Hunter (Calgary), Pierre Savoie (Québec), Paul Carson (Toronto), Peter Duncan (Mont-Tremblant), Alain Cousineau (Brownsburg, Qué.), Phil Graves (Ottawa) et Michael Culver (Montreal).

Les deux seuls Canadiens éliminés dès le stade des qualifications sont Doug Woodcock et Rick Hunter de l'Ontario.

Le meilleur temps de qualification fut celui de Josef Odermatt (29.522 sec.) rappelons qu'Odermatt est celui qui a signé la victoire de la première des treize courses du circuit "World Pro Skiing" à Aspen au Colorado. Deuxième au classement final l'an dernier, il fait actuellement figure d'aspirant logique à la couronne du Français Henri Duvillard.

Les seize meilleurs temps de qualification pour le Pro-Challenge Labatt se situent entre 29.522 (Josef

Odermatt) et 31.200 sec. (Werner Mattle).

Quelque 67 skieurs professionnels ont participé à la ronde de qualification vendredi. Comme le règlement du "World Pro Skiing" stipule que seulement 32 passent à la compétition officielle, les 35 autres feront donc office de spectateurs au cours de la fin de semaine.

De ce côté, la déception des qualifications est personnalisée par Ken Crock de Sun Valley, actuel président de l'Association mondiale des skieurs professionnels et considéré comme l'un des dix meilleurs du circuit, il n'a pu offrir la performance adéquate qui lui aurait permis d'aspirer aux \$40,000.00 offerts par la brasserie Labatt pour cette compétition du mont Ste-Anne.

L'activité reprendra aujourd'hui avec la présentation du slalom géant alors que la journée dominicale sera consacrée au slalom spécial...

ATTENTION

Automobilistes de La Baie

Vous pouvez

maintenant rencontrer

M. Jacques Gagnon

et son équipe à sa station de Ville de La Baie pour vos mises au point, lavage, réparations complètes. Nous avons maintenant 3 unités pour un meilleur service de remorquage.

jour et nuit.

ATTENTION

Revers des Nordiques

CINCINNATI (AP) — Michel Dion a repoussé 47 rondelles, dont 29 dans la dernière période, pendant que ses coéquipiers Brian Coates et Hugh Harris enfilèrent deux buts chacun, dans une victoire de 5-3 des Racers devant les Nordiques, hier dans un match de l'AMH.

Les Québécois ont inscrit leurs trois points dans le dernier engagement, grâce à un barrage de 32 tirs contre Dion.

Cincinnati avait fourni un effort soutenu en première, récoltant 16 lancers contre Ken Broderick.

Hugh Harris a complété le total des Stingers, tandis que Hagman, Tardif et Sutherland ont marqué pour les visiteurs.

Les Whalers perdent

A Indianapolis, Claude St-Sauveur a récolté un but et une aide et les Racers ont défait la Nouvelle-Angleterre 4-3.

C'était leur deuxième gain, après 11 matches sans victoire. Stoughton, Bob Goldsworthy et Deburyhn ont complété le total des Racers, tandis que Greg Carroll, Gordie Howe et George Lyle ont répliqué pour les Whalers.

Ligue nationale

A Atlanta, un but de Tom Lysiak, dans la deuxième minute de jeu, a entamé une poussée de trois buts des Flames, en première, et ils ont finalement disposé des Flyers de Philadelphie 5-3, hier dans un match de la Ligue nationale.

Dick Redmond, Bobby Lalonde, Eric Vail et MacMillan ont aussi compté pour les Flames, cependant que Clarke, Holmgren et MacLeish répliquaient pour les Flyers, qui ont surmonté un déficit de 4-1, en deuxième période avec deux buts, avant le coup de grâce des Flames avec le but de Bob MacMillan.

Le match a été retardé de 10 minutes, en début de troisième, suite à des bagarres impliquant Gould, Ribble et David Shand, des Flames, et Dave Hoyda, Rick Lapointe et Kindrachuk, des Flyers, qui ont tous écopé de majeures, et Kindrachuk, d'une inculpation en surplus.

Canucks engloutis

A Richfield, Dennis Maruk a enfilé deux buts, et les Barons ont mis fin à une série de 10 matches sans victoire, avec un gain de 6-1 devant les Canucks de Vancouver.

C'était leur première victoire depuis le 17 décembre, tandis que les Canucks encaissaient une troisième défaite en ligne, ayant une seule victoire au cours de leurs 10 derniers matches.

MacAdam, Kuzyk, McKechnie et Hampton, ont complété le score pour Cleveland, tandis que Bob Manno évitait le blanchissage aux visiteurs.

AU FILET

Bergeron aux mineures

Les Islanders de New York, de la Ligue nationale de hockey, ont annoncé que l'aîlier droit Michel Bergeron avait été assigné à leur filiale de Fort Worth, dans la Ligue centrale.

Un porte-parole des Islanders a expliqué que Bergeron, obtenu des Red Wings de Detroit au début de la saison, passera deux semaines à Fort Worth afin de retrouver une forme physique qui lui fait encore grandement défaut. En 18 parties avec les Islanders, cette saison, Bergeron a marqué huit buts et récolté cinq passes.

Lacroix blessé

Le centre André Lacroix, des Aeros de Houston, un des deux seuls joueurs à ne pas avoir manqué une seule partie depuis les débuts de l'Association mondiale de hockey en 1972, a vu sa longue invulnérabilité prendre fin.

Lacroix, qui s'est foulé une cheville, mercredi soir à Cincinnati, n'était pas en uniforme pour le match de ce soir contre les Bulls de Birmingham. Le vétéran de 32 ans, qui avait commencé sa carrière dans l'AMH avec les Blazers de Philadelphie, avait disputé 428 parties consécutives avec les Blazers, les Knights du New Jersey, les Mariners de San Diego et les Aeros avant cette blessure. Le seul joueur du circuit à ne pas avoir manqué un seul match est maintenant Rosaire Paiement, des Racers d'Indianapolis.

Rappel de Lahache

Les Stingers de Cincinnati, faisant face à une pénurie de joueurs de défense, ont rappelé le défenseur recrue Floyd Lahache de leur filiale de Hampton, dans la Ligue américaine. La nouvelle a été annoncée peu après que les Stingers eurent appris que le défenseur Pat Stapleton, victime d'une infection virale intestinale, sera absent du jeu pendant une dizaine de jours.

Le porte-parole du club a précisé que Lahache demeurera avec le club tant que Craig Nowich ne sera pas remis de l'attaque de grippe qui vient de le terrasser.

En 33 parties avec le club de Hampton, Lahache a marqué deux buts et récolté quatre passes.

Sheehy décline

Les Red Wings de Detroit, ont réduit leur alignement d'un joueur en envoyant deux de leurs porte-couleurs dans les mineures d'où ils en ont rappelé un.

Ils ont envoyé à leur filiale de Kansas City, de la Ligue centrale, le joueur d'avant Tim Sheehy et le défenseur Larry Giroux.

Sheehy, un des meilleurs marqueurs des Bulls de Birmingham dans l'Association mondiale, n'avait pas récolté un seul point en 15 matches à Detroit. Les Wings ont par ailleurs rappelé le défenseur John Hilwot de Kansas City.



OBSERVATION — Tom Watson scrute attentivement le vert, question d'éviter toute erreur. Watson amorce la saison de golf avec force, faisant la pluie et le beau temps à l'omnium de Tucson.

Malgré les succès de l'AFC cette saison

“Je ne me sens pas inférieur”

— Tom Landry

DALLAS (UPI) — La Conférence américaine de football est fière de ses cinq victoires consécutives dans le Super Bowl et de sa domination, au cours de la dernière saison, sur les équipes de la Conférence nationale. Toutefois, l'instructeur des Cowboys de Dallas, Tom Landry, ne s'en fait pas face à cette situation.

“Je ne me sens pas inférieur”, dit-il. Dallas est la seule équipe de la Conférence nationale qui a remporté le Super Bowl depuis que les Packers de Green Bay eurent remporté les deux premiers. Mais peu importe la rivalité qui existe entre les deux conférences, Landry a l'impression que cela n'aura pas beaucoup d'influence dans le Super Bowl XII, alors que les Cowboys tenteront de mettre la main sur le prestigieux trophée

pour la deuxième fois.

“Je pense que cette rivalité n'a pas d'importance”, ajoute l'instructeur des Cowboys. “Evidemment, les équipes de la Conférence américaine ont eu beau jeu cette année.” Puis, après une légère pause, Landry ajoute: “Bien sûr, nous avons réglé le cas de quelques-unes.”

On croit que la Conférence américaine ne récolte pas tout le crédit qu'elle devrait, parce que deux de ses équipes, les Colts et les Steelers, sont d'anciennes concessions de la Conférence nationale. Selon Landry, ce qui est important, c'est que les meilleures équipes de la Conférence américaine ont donné toute une exhibition cette année, après avoir bien profité du repêchage.

Plusieurs de ces équipes ont croupi dans la cave pendant des années

A la portée d'un record de Miller

Watson avoue sa propre surprise

TUCSON, Arizona (UPI) — Tom Watson, qui semble être seul dans la lutte, a roulé un 68, quatre sous la normale, pour inscrire un score de 131, treize sous la normale, après les deux premières rondes de l'omnium de Tucson doté d'une bourse de \$200,000.

Agé de 28 ans, Watson, qui a remporté cinq tournois en 1977 tout en méritant le titre de golfeur de l'année, avait réussi un 63, neuf sous la normale, lors de la première ronde. A mi-chemin du tournoi, il pourrait égaler ou briser la marque de 25 sous la normale, réalisée par Johnny Miller en 1975 à Tucson.

“Dans quel tournoi est-u inscrit”, a demandé Lee Trevino à Watson, après qu'il eût signé sa carte de 68. “D'accord, mais essaie de nous garder un peu d'argent. Nous gagnons notre vie nous aussi.”

Watson est arrivé à ce tournoi après un congé de plus de deux mois pour retrouver sa touche. Il a déclaré que tout n'était pas au point, mais qu'il était plus que satisfait et surpris également.

“Je n'ai pas eu de bogey et je m'en réjouis. Je frappe bien et je garde la balle en jeu.”

C'est pour cela que j'ai réussi de bons scores. C'est encourageant de renouer avec la compétition de cette façon, mais comme tout le monde je suis surpris. Je ne m'attendais pas à cela du tout. Je suis arrivé avec l'idée de me remettre en forme et me voilà au premier rang.”

Trop de pratiques

Watson a réussi neuf coups roulés bons pour des birdies lors de la première ronde, dont le plus long à 20 pieds. Lors de la deuxième ronde, il en a réussi quatre dont le plus long à 12 pieds.

“Je suis surpris au même titre que les autres joueurs”, a déclaré Lee Trevino. “Il y a plusieurs autres golfeurs qui ont bien joué également. Quant à moi, je ne devrais pas être aussi surpris. Depuis un mois, je crois que j'ai trop pratiqué. J'ai dû frapper environ 500 à 700 balles par jour depuis ce temps.”

“Bien sûr que je suis content pour Watson. C'est un merveilleux jeune joueur et je lui souhaite tout le succès qu'il mérite”, ajoute Trevino. “Des golfeurs comme lui donnent plus de crédit à notre circuit. Quant à moi, mon dos semble être en meilleure condition et je suis satisfait de ma position présentement. Tant que je ne serai pas importuné par mon dos, je vais continuer à jouer. Et à gagner, je l'espère.”

Trevino se lève deux heures et demie avant le départ du tournoi chaque jour. Il passe une demi-heure dans un bain chaud, puis il s'entraîne pendant une autre demi-heure. “Je devrai agir ainsi pour le reste de ma vie”, dit-il.

“Quand on vous enlève un disque au dos, vous devez renforcer vos muscles pour compenser. Je ne me plains pas toutefois. Les choses pourraient être pire. Je pourrais ne plus jouer au golf du tout, par exemple.”

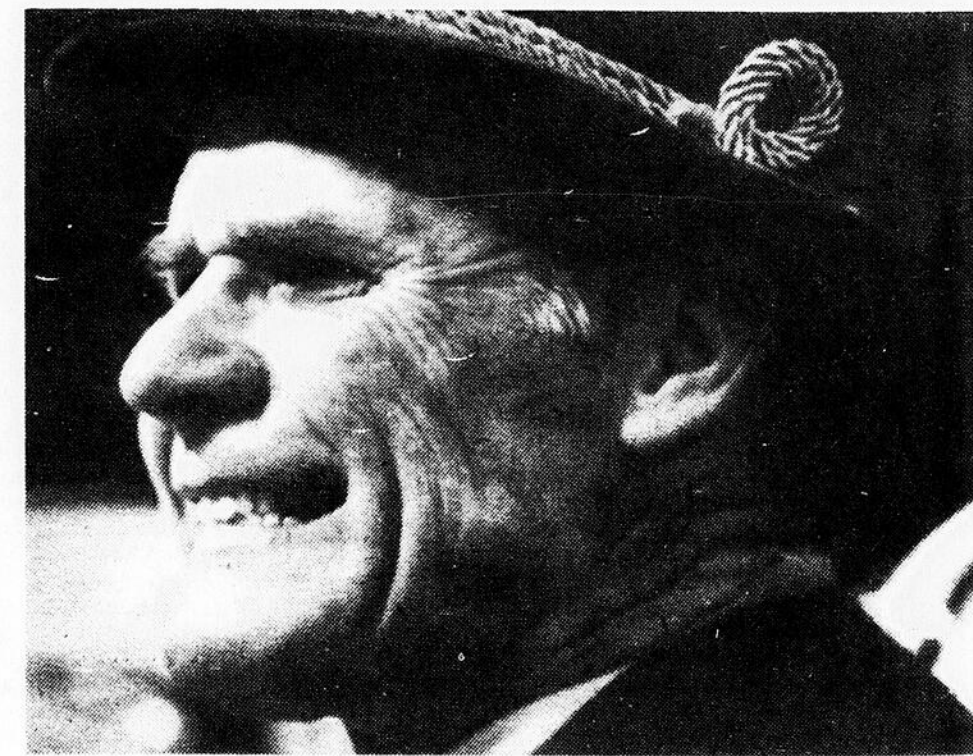
et elles ont eu la chance de se reconstruire grâce au repêchage”, précise Landry. Pittsburgh, Cincinnati et la Nouvelle-Angleterre sont des exemples de ce que j'avance.”

L'instructeur des Broncos de Denver, Red Miller, reconnaît que la Conférence américaine a dominé cette année, mais il croit que ce ne sera pas suffisant pour stimuler son équipe. “Pas du tout”, affirme-t-il. “Dallas est une grande équipe.”

Cette partie ne devrait pas décider laquelle des deux conférences est supérieure, mais il s'agit plutôt de savoir qui, des Broncos ou des Cowboys, désire vraiment gagner et par quelle marge. C'est ça l'enjeu de la partie.”

“Dallas a un passé glorieux. Nous n'avons rien prouvé de tout cela à date. Nous avons disputé des rencontres difficiles cette année et nous avons bien joué. Même si la Conférence américaine a dominé, un champion demeure un champion. Je crois que Dallas est supérieur à Oakland et Pittsburgh.”

Miller fait remarquer que la semaine qui précède le Super Bowl, avec ses festivités, n'affectera pas son équipe. “Nous allons reprendre nos sens à la Nouvelle-Orléans”, précise Miller. “Nous allons tenter de donner le meilleur de nous-mêmes. Nous aimons bien tout l'intérêt qu'on donne à notre équipe.”



Tom Landry

Brad Corbett

Pas aussi idiot qu'on le dit

ARLINGTON, Texas (UPI) — Personne n'apprécie tellement être affublé du qualificatif d'idiot. Et à quelques propriétaires amis qui commencent à le traiter ainsi, Brad Corbett a répliqué que le tout avait une drôle de raisonnable dans son esprit.

“Nous sommes tous un peu idiots dans le travail que nous faisons”, a dit l'excentrique propriétaire des Rangers du Texas. “L'an dernier, l'idiot était Ted Turner, des Braves d'Atlanta, à qui il arrive d'être mon ami. Aujourd'hui, ce dernier peut prouver qu'à ce moment-là, il a été un homme très alerte car il a su gagner la confiance de ses jeunes. Cette année, peut-être que le véritable idiot sera Brad Corbett. Nous verrons.”

Mais peu importe ce que ses compatriotes peuvent penser de lui, ou encore ce que lui-même peut penser de ses agissements, Corbett n'est pas aussi frivole avec son argent, qu'on soit porté à le croire à prime abord.

Il a investi des sommes énormes sur certains joueurs. Des sommes comme \$2.8 millions pour le voltigeur Richie Zisk, \$1.1 million pour l'arrêt-court Bert

Campaneris, et \$750,000 pour le lanceur Doyle Alexander, dans le simple but de garder ses Rangers en véritable compétition avec les autres équipes du baseball majeur.

Zisk a été le premier agent libre de 1977 à signer un aléchant contrat de près de \$3 million. Et c'est sans doute le pourquoi de la frustration de certains propriétaires à l'endroit de Corbett. On accusait en fait ce dernier d'ouvrir à nouveau la porte à la surenchère.

Tout juste avant de faire signer Richie Zisk, Corbett avait offert un aléchant contrat de \$3 millions à Larry Hise, et un autre de \$2.5 millions, à Rich Gossage, avant que ce dernier ne décide finalement de signer un contrat quasi identique avec les Yankees de New York.

Quelques erreurs

“J'ai commis quelques erreurs”, confesse Corbett. “J'ai notamment agité trop rapidement lorsqu'il s'agissait de faire signer des contrats à long terme à au moins deux joueurs, et Bert Blyleven aura été l'un d'eux. Ce dernier pourrait

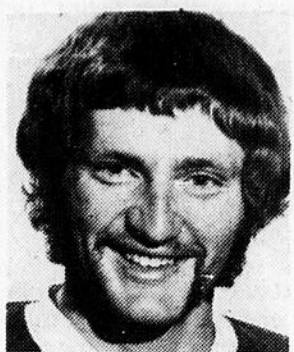
devenir le meilleur lanceur du baseball majeur, et il lui reste encore à le prouver.”

“Je sais une chose: vous ne pouvez pas gagner un championnat sur papier mais plutôt sur le terrain”, a poursuivi Corbett. “Je pense que nous avons présentement une équipe pour y arriver. Il ne vous suffit que de regarder notre personnel de lanceur avec Matlack, Perry, Alexander, Medich, Ellis et Jenkins. Nous avons obtenu de plus un jeune releveur du nom de Barker, sur qui nous comptons beaucoup.”

“Les propriétaires adverses peuvent dire un peu n'importe quoi, ils me font rire, car ce n'est pas eux qui paient mes salaires. Je n'ai peut-être pas l'argent que possèdent certains autres propriétaires, mais je sais ajuster mon tir lorsque la situation l'exige. Ce n'est pas moi qui ai démarré cette surenchère, mais plutôt eux. Le baseball constitue le sport majeur en Amérique du Nord, mais on y retrouve également les dirigeants les plus ineptes que je connaisse”, a-t-il conclu.

DIXIT ...

"Il faut toujours être prudent contre les Soviétiques. Ils font toujours la passe à l'ailier qui tente de s'échapper. Si les ailiers ne se replient pas, il devient très difficile pour les défenseurs de les contenir. Ils ne sont pas bons du tout dans leur territoire, mais quand ils en sortent, ils sont très dangereux", dit Larry Robinson.



Larry Robinson

HOCKEY

Ligue nationale

Hier
Atlanta 5 Philadelphia 3
Cleveland 6 Vancouver 1

Ce soir
Rangers au Colorado
Cleveland à Islanders
Buffalo à Washington
Los Angeles à Pittsburgh
Vancouver à Toronto
Chicago à St. Louis
Boston à Minnesota

Demain
Washington à Chicago
St. Louis à Minnesota
Los Angeles à Detroit
Boston à Buffalo

Conférence de Galt
Division Norris

	J	G	P	N	P	C	PT
Montréal	38	27	7	4	17	77	58
L. Ang.	37	17	13	7	11	56	41
Pitt.	38	12	18	6	12	55	32
Detroit	35	12	18	5	10	50	29
Wash.	37	8	21	8	8	36	16

Division Adams

	J	G	P	N	P	C	PT
Boston	37	24	7	6	14	90	54
Buff.	37	22	7	8	13	97	52
Tor.	37	22	11	4	13	95	48
Clev.	39	11	24	4	10	45	6

Conférence Campbell
Division Patrick

	J	G	P	N	P	C	PT
Phil.	38	25	8	5	16	92	55
Phl.	38	21	9	8	15	97	52
Atl.	39	13	11	11	10	73	37
Rang.	38	13	16	9	13	74	35

Division Smythe

	J	G	P	N	P	C	PT
Chica.	38	12	16	10	9	54	34
Vanc.	38	11	18	9	10	71	31
Colo.	35	8	19	6	11	113	24
Minne.	36	9	12	4	10	160	22
St. L.	37	8	25	4	8	145	19

Association mondiale

Hier
Québec 3 Cincinnati 5
Houston 4 Birmingham 6
N. Angletier 3 Indianapolis 4
Winnipeg 4 Edmonton 1

Aujourd'hui
URSS à Québec
Indianapolis à Houston
Cincinnati à N. Angletier

Demain
Edmonton à Houston
Birmingham à N. Angletier
Indianapolis à Winnipeg
URSS à Cincinnati

Le classement

	J	G	P	N	P	C	PT
N. Ang.	24	10	3	15	11	51	31
Winnipeg	22	12	1	16	4	109	45
Québec	18	13	2	15	14	101	40
Houston	16	16	3	11	13	136	35
Edm.	16	17	1	13	12	129	33
Birm.	15	19	2	13	12	132	32
Cinc.	14	20	2	12	15	116	30
Ind.	11	22	4	11	16	156	26

Ligue de hockey junior
majeure du Québec

Hier
Trois-Rivières 11 Shawinigan 4
Hull 3 Québec 5
Montréal 9 Verdun 7

Aujourd'hui
Laval à Sherbrooke

Demain
Laval à Cornwall
Sherbrooke à Hull
Shawinigan à Montréal
Québec à Trois-Rivières
Chicoutimi à Verdun

Le classement

	J	G	P	N	P	C	PT
Cornwall	40	26	11	3	22	142	55
Montréal	40	21	13	6	19	186	48
Laval	39	21	4	14	15	197	46
Hull	41	20	18	3	21	196	43
Verdun	40	19	18	3	23	187	41

Division Frank D'Elia

	J	G	P	N	P	C	PT
T. Riv.	40	28	10	2	23	158	58
Sherbo.	40	20	19	1	24	253	41
Québec	39	18	20	3	18	192	35
Chicou.	41	12	24	5	18	241	29
Shawin.	42	2	38	2	15	373	6

Les compteurs

	J	G	P	N	P	C	PT
Métivier, D. Hull	51	52	103				
Carter, R. She.	46	51	97				
Reeves, K. Mtl.	37	56	93				
Aubin, n. Verdun	47	44	91				
Green, M. She.	30	59	89				
Pomerleau, D. Trs	47	38	85				
Peterson, R. Cor.	37	48	85				
Valve, R. She.	50	34	84				

Ligue bantam
régionale

Hier
La Baie à Kénogami

Aujourd'hui
Kéno à Chic-Nord
Arvida à Jona

Demain
Chic-Nord à Chic
Arvida à La Baie
Jonquière à Arvida

Le classement

	J	G	P	N	P	C	PT
Arvida	24	19	2	3	13	43	41
Arvida	25	16	8	1	9	40	33
Chic-Nord	23	13	7	2	17	71	37
Kéno	24	11	10	1	10	62	25
La Baie	24	9	14	1	8	71	19
Jonq.	25	0	24	1	60	210	1

Ligue Pee Wee régionale

Aujourd'hui
Chicoutimi à Arvida
Kénogami à Chic-Nord
La Baie à St-Jérôme
Jonquière à Arvida

Demain
Chic-Nord à Jonquière
Arvida à La Baie
St-Jérôme à Chicoutimi
Alma à Kénogami

Le classement

	J	G	P	N	P	C	PT
Arvida	24	17	5	1	3	4	38
Jonquière	24	18	5	1	3	37	37
Kénogami	24	17	7	0	3	34	34
Chic-Nord	24	9	11	4	2	22	22
Alma	24	5	18	1	1	11	11
Métivier	24	5	18	1	1	11	11
Chicoutimi	24	3	17	4	10		

Ligue Pee Wee régionale

Aujourd'hui
Chicoutimi à Arvida
Kénogami à Chic-Nord
La Baie à St-Jérôme
Jonquière à Arvida

Demain
Chic-Nord à Jonquière
Arvida à La Baie
St-Jérôme à Chicoutimi
Alma à Kénogami

Le classement

	J	G	P	N	P	C	PT
Arvida	24	17	5	1	3	4	38
Jonquière	24	18	5	1	3	37	37
Kénogami	24	17	7	0	3	34	34
Chic-Nord	24	9	11	4	2	22	22
Alma	24	5	18	1	1	11	11
Métivier	24	5	18	1	1	11	11
Chicoutimi	24	3	17	4	10		

Ligue Pee Wee régionale

Aujourd'hui
Chicoutimi à Arvida
Kénogami à Chic-Nord
La Baie à St-Jérôme
Jonquière à Arvida

Demain
Chic-Nord à Jonquière
Arvida à La Baie
St-Jérôme à Chicoutimi
Alma à Kénogami

Le classement

	J	G	P	N	P	C	PT
Arvida	24	17	5	1	3	4	38
Jonquière	24	18	5	1	3	37	37
Kénogami	24	17	7	0	3	34	34
Chic-Nord	24	9	11	4	2	22	22
Alma	24	5	18	1	1	11	11
Métivier	24	5	18	1	1	11	11
Chicoutimi	24	3	17	4	10		

Ligue Pee Wee régionale

Aujourd'hui
Chicoutimi à Arvida
Kénogami à Chic-Nord
La Baie à St-Jérôme
Jonquière à Arvida

Demain
Chic-Nord à Jonquière
Arvida à La Baie
St-Jérôme à Chicoutimi
Alma à Kénogami

Le classement

	J	G	P	N	P	C	PT
Arvida	24	17	5	1	3	4	38
Jonquière	24	18	5	1	3	37	37
Kénogami	24	17	7	0	3	34	34
Chic-Nord	24	9	11	4	2	22	22
Alma	24	5	18	1	1	11	11
Métivier	24	5	18	1	1	11	11
Chicoutimi	24	3	17	4	10		

Ligue Pee Wee régionale

Aujourd'hui
Chicoutimi à Arvida
Kénogami à Chic-Nord
La Baie à St-Jérôme
Jonquière à Arvida

Demain
Chic-Nord à Jonquière
Arvida à La Baie
St-Jérôme à Chicoutimi
Alma à Kénogami

Le classement

	J	G	P	N	P	C	PT
Arvida	24	17	5	1	3	4	38
Jonquière	24	18	5	1	3	37	37
Kénogami	24	17	7	0	3	34	34
Chic-Nord	24	9	11	4	2	22	22
Alma	24	5	18	1	1	11	11
Métivier	24	5	18	1	1	11	11
Chicoutimi	24	3	17	4	10		

LE RAPIDO

Attraction principale à Pré Vert

Dream Colt jouera le rôle de favori

Cinq solides compétiteurs participeront à l'attraction principale du premier meeting d'hiver, présenté demain à Pré Vert. Parmi les partants, le jeune ambleur Dream Colt jouera à nouveau le rôle de favori et fera la lutte aux Buckeye Skipper, Mars Reel, Fury Star et Moreover. Ce premier programme de la saison hivernale réunira plus de 68 partants qui se partageront une bourse globale de \$3,500.

Deux nouveaux coursiers

Toujours en causant de ce premier programme sur la neige à Pré Vert, notons que le conducteur Maurice Darveau enverra dans la mêlée, un nouveau coursier qui a nom Calsand, un ambleur qui a fort bien fait les choses dans une épreuve de qualification mercredi dernier. Pour sa part, le conducteur Raymond Lambert guidera le nouveau venu, War Cry, qui a été nommé favori pour l'emporter dans la deuxième partie du pari-double. Notons que le premier départ est prévu pour 14h00.

Faible participation

Les éliminatoires régionales féminines de curling, qui ont pris le départ hier à Dolbeau, suscitent très peu d'intérêt de la part des "curleuses". C'est ainsi que la compétition ne regroupait que six équipes dont quatre d'Alma, celle de Doris Noël, Doris Bourget, Marina Brassard et Armande Belley. Le club hôte a délégué une seule équipe, le quatuor dirigé par Raymonde Tremblay, alors que la seule formation en provenance du secteur Saguenay, vient du club Kénogami et elle est dirigée par Jeanne D'Arc Dumoulin. Le tournoi se déroule selon la formule rotation, et l'équipe championne représentera le Saguenay-Lac-Saint-Jean au "Lassie" provincial prévu au club Hudson, du 29 janvier au 1er février prochain.

In mémoriam

Nous avons appris avec regret, cette semaine, le décès d'un citoyen bien connu d'Alma, monsieur Jean-Louis Simard. Il était notamment le père de Yves, Denis et Louis-Paul Simard. Ce dernier est président du comité permanent des Jeux régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et il a été sélectionné dernièrement comme le benévole de l'année sur le plan régional. A la famille éplorée, la section sportive du journal Le Quotidien offre ses plus sincères condoléances.

Deux favoris

Les éliminatoires régionales de curling masculin débuteront mercredi



Roger Boily

prochain le 11 janvier, dans le secteur Saguenay, et vendredi le 13 janvier, pour le secteur Lac-Saint-Jean. La compétition devrait être vive dans les deux sections et les deux formations



Gerry Tremblay

de tête, celle de Gerry Tremblay, pour le Saguenay, et de Roger Boily, pour le Lac-Saint-Jean, sont à notre avis les favorites pour décrocher les honneurs. A vous maintenant de faire vos paris. Au Saguenay, les rencontres auront lieu au club Chicoutimi, alors que pour le Lac-Saint-Jean, le tout est prévu au club Riverbend d'Alma.

Tout le monde en profite

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'un peu tout le monde profite des installations du Parc olympique. C'est ainsi que depuis l'ouverture, samedi le 31 décembre, de toutes les activités sportives des aires extérieures, la patinoire a accueilli 33,000 patineurs. Les autres activités ont attiré par contre quelque 9,000 personnes dont 3,700 à la glissoire située à l'extérieur du centre d'accueil.

Mémo aux grosses têtes

En passant, nous aimerions glisser un mémo aux grosses têtes de la Ligue junior régionale qui croient qu'ils écraseront les journalistes lors du match amical qui aura lieu le 18 février prochain au Palais des sports de Jonquière. La "punch line" du Quotidien sera sur place et il faudra vous munir de quelques bouteilles d'aspirine. Souvenez-vous du sort que ce trio a fait subir aux Biberons du Bistrot?

Optimiste

L'actif président du SS de Métabetchouan, Maître Jacques Villeneuve, est débordant d'optimisme depuis l'acquisition d'Alain Girard des Aiglons d'Alma. Pour Villeneuve, ceci signifie une place dans les séries de fin de saison. Me Villeneuve prétend sans ambage que Girard comptera une trentaine de buts avec le SS.

Date fatidique

C'est mardi le 10 janvier que les formations de la Ligue junior régionale devront fournir une liste de protection de 19 joueurs. Cette date fatidique a déjà fait plusieurs malheurs au cours des dernières années et il faudra surveiller attentivement les joueurs que protégeront les différentes équipes du circuit Michel Delisle.

Projections hasardeuses

Le publicitaire de la Ligue junior régionale, Jean-Paul Tremblay, a émis certaines projections quant à la seconde tranche de la saison. Il place les Volants en sixième position en raison d'un manque de leadership et la pression qui écrasera les recrues. D'autre part, il place Métabetchouan en quatrième position. C'est ce qui s'appelle se mouiller.

SOMMAIRES

Ligue National

Spartak 2

Montréal 5

Première période

Aucun but.
Pén.: Shadrin Spa 4:18, Shutt Mtl 5:45, Kulikov Spa 13:27, Turin Spa 15:38.

Deuxième période

1. Mon., Lefleur (Larocque, Robinson) 9:19.
2. Mon., Gainey (Houle, Savard) 10:57.
Pén.: Bouchard Mtl 5:31, Spartak joueurs en trop purgés par Elstiflev 7:58.

Troisième période

3. Mon., Lemaire (Lefleur, Shutt) 7:31.
4. Mon., Lambert (Houle, Robinson) 9:49.
5. Mon., Lefleur (Lemaire, Robinson) 12:37.
1. Spa., Barnev (Trunov) 13:21.
2. Spa., Elstiflev (Barnev, Trunov) 18:08.
Aucune pénalité.
Tirs aux buts par: 1 9 11-21
Montréal 16 6 9-31
Gardiens — Pashkov, Spartak, Dryden, Larocque, Montréal.
Assistance: 17,042.

Atlanta 5

Philadelphie 3

Première période

1. Atl., Lysiak 11 (Zharok, Redmond) 1:44.
1. Phi., Holmgren 5 (McCarthy, MacLeish) 6:09.
2. Atl., Redmond 7 (Zharok, MacMillan) 13:58.
3. Atl., Lalonde 11 (MacMillan) 16:10.
Pén.: Clarke Phi., 10:32, Kindrachuk Phi., 10:32, Lalonde Atl., 16:14, Ribble Atl., 17:40, Clarke Phi., 17:40, Clement Atl., 18:18.

Deuxième période

4. Atl., Vail 7 (Plett) 4:25.
2. Phi., MacLeish 15 (Clarke, Dailey) 12:22.
Pén.: Koe Atl., 10:48.

Troisième période

3. Phi., Clarke 14 (MacLeish) 18:31.
5. Atl., MacMillan 10 19:15.
Pén.: Hoyte Phi., 2:06, Kindrachuk Phi., 2:28, Hoyte Phi., 10:50, Gould, Atl., Lapointe Phi., 10:50, Gould, Atl., Shand Atl., 10:50, Kindrachuk Phi., 10:5

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Faiblesse du dollar

PARIS (AFP) — Le dollar a donné de nouveaux signes de faiblesse vendredi sur la plupart des places financières internationales: il n'a pu maintenir les gains enregistrés la veille par une remontée spectaculaire.

L'impact psychologique provoqué par l'annonce d'une intervention active des autorités américaines en faveur de leur devise paraît avoir marqué le pas devant les incertitudes pesant sur la durée possible de ce redressement.

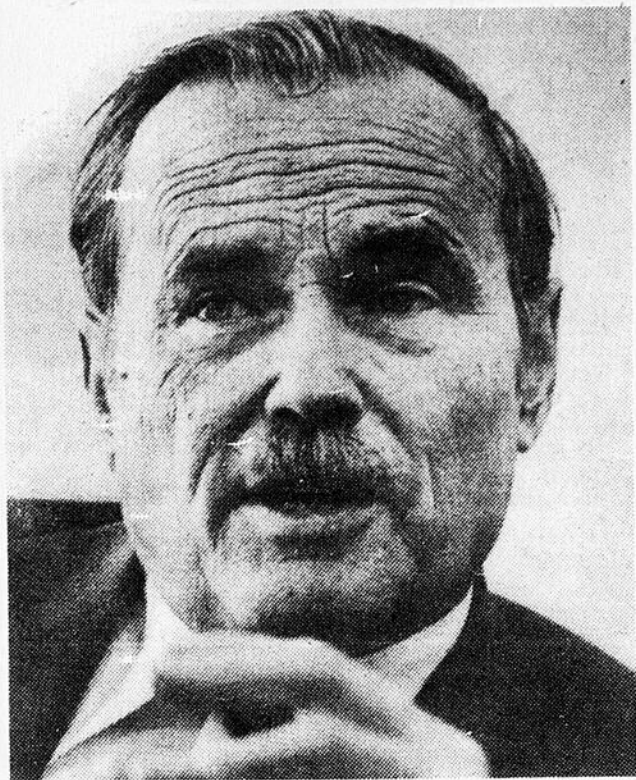
Dans les milieux financiers, on relève notamment qu'un soutien officiel du dollar ne modifierait pas la tendance à long terme si les raisons structurelles de cette faiblesse, essentiellement le déficit de la balance américaine des échanges extérieurs, n'étaient pas combattues efficacement.

A Zurich, le cours du dollar est retombé au-dessous du niveau de 2 francs suisses, clôturant à 1,9975 franc en moyenne, contre 2,0440 la veille.

A Francfort, il s'est tassé à 2,1400 marks, contre 2,1500 la veille, en dépit d'une intervention de la Bundesbank évaluée à \$17 millions.

A Paris, où le recul a été moins sensible, le dollar était coté 4,731 franc en fin de séance, contre 4,738 franc jeudi soir.

La livre sterling, de son côté, a regagné du terrain, s'inscrivant à 1,9115 dollar, contre 1,8880 la veille.



M. Thomas Burns

(Téléphoto de la PC)

Une nouvelle carrière

MONTREAL (PC) — Le nouveau président de l'association canadienne des exportateurs a derrière lui 30 ans d'expérience dans le commerce international.

Il était en effet haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie et du Commerce. M. Thomas Burns a décidé de quitter la fonction publique pour diriger en permanence les destinées de l'association. Il voulait quelque chose de nouveau.

"On m'a demandé si cela m'intéressait et j'ai répondu oui", explique-t-il. Voilà deux jours qu'il occupe son nouveau poste.

Il avoue avoir eu une carrière fascinante: "J'ai fait ce que j'ai aimé, mais il m'a semblé qu'il se-

rait bon de me faire la main à quelque chose de nouveau."

L'association compte 450 membres. Elle est le seul porte-parole national des exportateurs dont les activités contribuent 25 pour cent à la formation du produit national brut.

Bien que 70 p.c. de nos exportations prennent le chemin des Etats-Unis, le secteur actuellement en progrès est celui du Tiers-Monde, dit M. Burns.

Si la dépréciation du dollar canadien a facilité nos exportations en général, ses effets les plus marquants ont été constatés dans la baisse du coût des biens canadiens, par rapport à celui de l'Allemagne fédérale et du Japon. Ainsi que l'explique M. Burns, le dégonflement de

notre monnaie a provoqué une diminution de 20 à 30 pour cent, en valeur relative.

Même si les chiffres officiels n'ont pas encore montré autant d'amélioration dans les exportations directes, M. Burns est porté à croire que certains exportateurs trouvent qu'ils sont mieux en mesure de concurrencer les Européens et les Japonais dans les marchés du Tiers-Monde.

Les ingénieurs-conseils, les conseillers en gestion et les architectes exportent leurs services au Tiers-Monde. Ce que M. Burns appelle "le commencement d'un apport à l'ensemble de nos exportations traditionnelles".

GMAC GERANT



Roland Pouliot
On annonce que General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée vient de nommer Roland Pouliot, gérant de la succursale de GMAC à Chicoutimi. Né à Montréal et gradué du Collège Sainte-Marie de cette ville, il entra au service de GMAC à Montréal en 1958. Ayant servi en plusieurs fonctions aux succursales de Montréal et Dorval, il fut promu au poste de directeur du crédit à Montréal en 1965. Il fut nommé directeur de relations chez les concessionnaires à Mont-Royal en 1973 et entra en fonctions au poste de chef du crédit à Dorval en septembre 1977.

Des chômeurs par millions

LONDRES (Reuter) — Dans le monde entier, des millions de sans-travail aborderont l'année nouvelle sans voir s'améliorer leurs chances de trouver un emploi. Le chômage approche de son niveau le plus élevé de l'après-guerre dans les nations industrialisées, et aucune solution rapide à ce problème n'est en vue.

Le niveau record du chômage a été précipité par la récession de 1975, laquelle résultait d'une dégradation économique générale amorcée au début de la décennie, et dont le monde non communiste n'est pas encore parvenu à se remettre.

Les principales économies s'efforcent de naviguer entre les écueils que sont l'inflation et la récession.

Il n'y a pas longtemps, on pensait que le chômage n'était que la conséquence de la récession et que, pour y remédier, il suffisait de donner un coup de fouet à l'économie — d'encourager les investissements et d'accroître la masse monétaire. La relance de la

conjoncture devait nécessairement s'accompagner d'une diminution du chômage.

La situation est vue différemment par les économistes aujourd'hui.

De l'avis du professeur Walter Heller, professeur de sciences économiques à l'Université du Minnesota, "nous avons retenu la leçon qu'il n'est plus possible, dans le monde où nous vivons, pour un pays pris individuellement, de faire remonter l'emploi en injectant un supplément de pouvoir d'achat dans l'économie".

"Car, avant que ce supplément de pouvoir d'achat n'ait été engendré de manière à faire sentir ses effets dans les recoins de l'économie qui cachent un chômage persistant, une inflation effrayante aurait déjà été suscitée", a-t-il déclaré au cours d'une récente interview.

Dans son rapport annuel 1977, le Fonds monétaire international (FMI) soulignait que la seule manière de réduire le chômage tout en contenant l'inflation doit recourir à des procédés

graduels faisant appel à "de l'habileté, de la patience et du courage" de la part des autorités, "ainsi qu'à une certaine continuité".

Le FMI recommandait une politique des salaires, des assouplissements fiscaux dans la mesure du possible, et des programmes d'investissements. Mais il mettait en garde contre toute tentative de protéger l'emploi par des mesures protectionnistes portant atteinte au commerce international.

Aux Etats-Unis

Si la stagnation industrielle est l'origine première du haut niveau de chômage actuel, ses effets sont aggravés par l'arrivée sur le marché du travail de millions de jeunes gens, issus du "boom des naissances" des années 50. A cela s'ajoute, et notamment aux Etats-Unis, l'effet de l'émancipation des femmes qui a lancé plusieurs millions de personnes sur le marché du travail.

Dans la communauté européenne (CEE), où le

chômage a frappé cet automne six millions de personnes, un nombre record représentant 5,7 pour cent de la population active, le tiers des sans-travail ont moins de 25 ans.

Aux Etats-Unis, le chômage a fléchi de 7 à 6,9 pour cent en novembre, mais ce taux dépasse toujours largement les objectifs fixés par le président Carter, qui s'est donné pour but de réduire le taux de chômage à 4,75 pour cent d'ici 1981.

Le nombre des demandeurs d'emplois a augmenté rapidement aux Etats-Unis où la population active en septembre, qui s'élevait à 91,1 millions de personnes, dépassait déjà de 3,3 millions celle d'un an plus tôt.

Au Canada

Le Canada est actuelle-

ment victime d'un chômage dont le taux atteint 8,4 pour cent, niveau sans précédent depuis la dépression mondiale des années 30, et qui a entraîné une baisse spectaculaire de la monnaie nationale.

En Europe de l'Ouest

En dépit de son redressement financier depuis un an, la Grande-Bretagne fait toujours face à un chômage important touchant 6 pour cent de sa population active. Cette situation est la cause d'une tension constante entre le gouvernement et un mouvement syndical tout puissant.

En Allemagne de l'Ouest, dont l'économie est l'une des plus fortes du monde, le chômage se maintient obstinément au taux de 4,5 pour cent.

Progression modérée aux E.-U.

MONTREAL (PC) — L'économie des Etats-Unis devrait croître de façon modérée cette année, elle devrait réaliser un gain de 4,6 pour cent du Produit national brut. Telles sont les prévisions de la Banque de Montréal dans son bulletin de nouvelles de janvier.

Parmi les secteurs susceptibles de croissance on note celui des dépenses à la consommation, qui devrait enregistrer une progression de 4 pour cent, et celui de l'investissement du secteur privé, où il semble fort possible que les projets d'injection de fonds seront revivifiés à la hausse, dès qu'auront été levées les incertitudes concernant les mesures relatives à l'énergie et à la fiscalité.

Le déficit global du secteur public sera plus élevé cette année, ce qui, d'après la banque, devrait stimuler l'économie.

D'autre part, le taux de chômage de 7 pour cent enregistré au cours des huit derniers mois, et qui était déjà inférieur à celui de 1976, devrait s'affaiblir fortement d'ici les prochains mois.

Mais le déficit du commerce marchandises, qui était de \$10 milliards en 1976, a continué d'augmenter et se chiffrait à \$27 milliards en 1977, ce qui a affaibli le dollar des Etats-Unis.

A ce sujet, la banque signale dans son bulletin que les choses pourraient s'améliorer quelque peu, mais les perspectives ne sont pas encourageantes dans l'ensemble.

Le logement, puissant contributeur de croissance durant les trois dernières années, devrait progresser de 2 à 3 pour cent, contre 19 p.c. en 1977 et 23,1 p.c. l'année précédente.

L'inflation n'a pas ralenti et pourrait durer en raison du recours grandissant à l'indexation des salaires dans les conventions collectives. Bref, cette année l'inflation devrait continuer de tourner autour de 6 pour cent.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Baisse générale des cours, vendredi à la Bourse de Montréal, au terme d'un marché modéré où 441.304 actions ont changé de mains.

L'indice composé a reculé de 1,96 à 176,35, les industrielles de 1,96 à 169,73, les services publics de 1,72 à 163,41, les banca-

res de 2,25 à 232,97 et les papeteries de 1,56 à 92,26.

Sur 178 valeurs traitées, 35 étaient à la hausse, 116 en baisse et 27 inchangées.

Norcen Energy Resources a été la vedette des industrielles, en perte de 1-4 à \$17 3-8 dans un volume d'échanges de 23.069 actions. Silver Stack a pris la tête des minières, avec une baisse de 10 cents à \$1,40

et 42.000 titres ont été brassés.

Forte baisse des pétroles, Home Oil A descend de 1-3-4 à \$40 1-4, Pacific Petroleum de 1-5-8 à 37 1-2, Imperial Oil A de 3-8 à 20 1-4, Dome Petroleum de 1-8 à 54 1-2 et Husky Oil de 1-8 à 25 5-8.

La Banque de Nouvelle-Ecosse recule de 1-4 à \$18 3-4, Consumers Gas de 5-8

à 16 5-8, CP Ltd de 1-4 à 17 1-8, Inco A de 1-2 à \$18, IU International Corp. de 1-4 à \$12 et Financial Collection Agencies de 5 cents à \$1,95. Reitman A monte de 1-4 à \$14 1-4.

Dans les valeurs de spéculation, New Inco Mines avance de 1 cent à 33 1-2 cents dans un volume de 16.000 actions échangées.

Toronto

TORONTO (PC) — L'instabilité du marché new-yorkais et les bénéfices réalisés sur les valeurs pétrolières ont eu pour résultat de faire culbuter les cours à la Bourse de Toronto, vendredi. L'indice composé a dégringolé de 15,43, chose qui ne s'était plus vue depuis 14 mois, et il s'est immobilisé à 1.022,95. Pourtant, la séance a été animée et les participants ont échangé 4,63 millions d'actions.

Les quatre compartiments principaux ont subi des pertes: les pétrolières tombent de 38,29 à

1.365,44, les métaux de 13,65 à 861,53, les financières de 13,26 à 936,09 et les industrielles de 9,21 à 952,06.

Sur 687 titres transigés, 114 terminent la séance avec un gain, 390 avec une perte et 182 ont résisté à toute variation.

Sur le marché des options, 1.287 contrats ont été négociés.

Interprovincial Pipe Line venait en tête des transactions, avec 80 blocs de 27.700 actions de classe A.

Parmi les valeurs indus-

trielles, Home Oil B a reculé de 2 1-4 à \$38 3-4, Nowco Well Service de 2 1-8 à 32, Hudson Bay Oil and Gas de 17-8 à 42 7-8, Home Oil A de 1-3-4 à 40 1-4 et Westcoast Petroleum A de 1 1-2 à 22 1-2.

Wardair International a monté de 75 cents à \$3,95, Standard Broadcasting de 1-4 à 10, Wajax A de 1-4 à 10, Bramalea de 1-2 à 8 et Asbestos Corp. de 1-4 à 38 1-4.

Placer Development a baissé de 15-8 à \$21, Denison Mines de 1 à 52 et Ro-

man Corp. de 5-8 à 21 3-4, Campbell Red Lake Mines a monté de 1 1-2 à \$41 1-4 et Quebec Sturgeon River de 3 cents à \$1,49.

Amalgamated Bonanza Petroleum descend de 2 1-2 à \$37, Canadian Superior Oil de 2 1-2 à 55 1-2 et Siebens Oil and Gas de 2 à \$23 1-2.

New York

NEW YORK (AP) — La nouvelle baisse du dollar sur les marchés des changes est en partie responsable du net repli de la Bourse enregistré vendredi.

L'indice Dow Jones des industrielles, qui a déjà perdu plus de 26 points depuis le début de la semaine, perdait encore près de 13 points peu avant la clôture. Pour la première fois depuis le 25 octobre, l'indice est tombé en dessous du niveau 800, alors que les valeurs en baisse étaient six

fois plus nombreuses que celles en hausse.

Ce recul est attribué au pessimisme des opérateurs qui n'estiment pas suffisantes les mesures prises par la Réserve fédérale pour soutenir le cours du dollar face aux autres devises. Le marché a également été affecté par la décision prise par la "Citibank" de New York, qui est la deuxième banque commerciale des Etats-Unis, de relever d'un quart de point son taux pré-

férentiel pour le porter à 8 pour cent. Plusieurs autres établissements bancaires ont suivi son exemple.

En novembre dernier, la Maison-Blanche avait estimé qu'un relèvement des taux d'intérêts bancaires risquait de porter atteinte à l'économie nationale.

L'indice industriel Dow Jones, qui avait déjà perdu 26,25 points au cours de la semaine, a encore reculé de 11,43 points vendredi et clôture à 793,49.



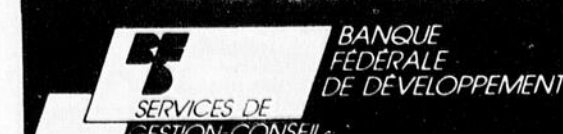
ELEMENTS DE GESTION EN AFFAIRES

Une saine gestion se planifie. Etes-vous prêt à lancer votre affaire? Initiez-vous ou revoyez les principes de base de la gestion d'une petite entreprise. Voici les éléments qui seront traités heure par heure:

1. L'information, l'achat d'une entreprise.
2. Les états financiers.
3. Le crédit, la gestion des actifs à court terme.
4. La gestion de la caisse, le fonds de roulement.
5. La prévision des profits.
6. La gestion des immobilisations: exemple d'un projet.
7. Prêt à terme, émission d'actions.
8. Rémunération et dossiers des employés.

Pour vous inscrire, recevoir la documentation et prendre un dîner en groupe, complétez le coupon ci-contre et retournez-le avec votre chèque à l'adresse indiquée. Pour de plus amples informations, communiquez avec

Mlle Lise Tremblay, Tél.: 543-9786.



SEMINAIRE DE GESTION TELEVISE

Séminaire télévisé sur les éléments de gestion de la petite entreprise en collaboration avec la Société d'expansion économique du Saguenay, à TéléSag, canal 13, Chicoutimi/Jonquière.

Chacune des huit émissions sera répétée trois fois par semaine, soit: le dimanche de 11h00 à 12h00, le mardi de 18h30 à 19h30 et le mercredi de 21h00 à 22h00, du 22 janvier au 15 mars 1978.

Banque fédérale de développement, 475, des Champs-Élysées, Chicoutimi, Qué.

Inscrivez-moi au séminaire de gestion télévisé à TéléSag, canal 13.

Nom: _____ Tél.: _____

Adresse: _____

Les frais d'inscription sont de \$20,00 par personne, incluant le dîner.



Société d'Expansion Économique du Saguenay Inc.
201, rue Racine est.
Chicoutimi, Qué.
G7H 5B8, tél.: (418) 549-7527

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI
545-4895

Alma et les environs
662-7829

St-Félicien et les environs
679-3832

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être souignées avant 5h00 p.m. pour être corrigées ou annulées le lendemain. (Lundi au vendredi)

545-4895

ANIMAUX A VENDRE

CHATTERIE LA REGENE, offre des chats. Persan et Himalayen, pure race, enregistrés, de différentes couleurs. Tél.: 549-4708. F-12687-30-1

AUTOS A VENDRE

PONTIAC LAURENTIAN 1974, moteur 350, bas mileage, A-1, condition parfaite. 4 pneus d'hiver, 5 pneus radiaux, cause: deuxième voiture. Tél.: 673-4803 ou 543-6862. F-12476-4-2

PLYMOUTH DUSTER 1975, 2 portes, très propre, 4 pneus d'été et 2 pneus d'hiver, 27.000 milles, ayant toujours servi de seconde voiture, cause: départ. \$2.500.00. Tél.: 545-0952. F-12472-4-2

CHEVETTE 1968, 51.000 milles, en bon état, équipement été et hiver, \$600.00. Tél.: 543-7623. F-12502-4-2

FORD BRONCO 1974, 4 x 4, moteur 302, Dodge Charger Spécial Edition 1975, Terra-Jet 1972, tout équipé, Mercury Marquis 1976. Pour informations, tél.: le jour, 549-7511 ou le soir, 549-9508. F-12398-4-2

DATSUN 1000, 1970, bonne condition, prix à discuter, tél.: 543-6897, le soir ou 549-6995, le jour. F-12702-4-1

FORD FAIRLANE 1969, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, batterie neuve, \$250.00. Tél.: 549-0565. F-12686-4-1

MOTEURS DE OLDSMOBILE 455-330, Buick, Chevrolet, Ford 351, 302, Chrysler 360, Dodge 318, 6 cylindres, Datsun 1200-1500, Toyota 1600, Volvo 144S, pièces de camions Dodge, Ford, Chevrolet, 1/2 tonne, 1 tonne, tél.: 549-2912. F-12140-4-1

CADILLAC SEVILLE, 1977, neuve, un mois d'usage, prix: \$14.000.00. Pour informations, tél.: 549-4962. F-12235-4-2

FIAT 128, 4 portes, 1974, en parfaite condition, moteur réconditionné, 9.000 milles, très propre, tout équipé pour l'hiver, 4 vitesses, traction avant, pour informations, tél.: 543-5597, le soir, demandez Lorraine. F-12414-4-2

TOYOTA COROLLA 1.200, 1972, en très bonne condition, cause: départ, prix à discuter. Tél.: 673-4873, demandez Benoit. F-12424-4-2

CHEVROLET 1977, 5.000 milles. Cause de départ. Tél.: 679-1032. F-12402-4-3

CAMIONS A VENDRE

CAMION G.M.C. 427, 1973, en parfaite condition, avec permis VR, pour informations, tél.: 547-4649. F-12761-7-1

CHALET A VENDRE

CHALET HABITABLE à l'année, 1413, Portage des Roches sud, maison mobile 12 x 64, avec piscine, meublé, \$16.000.00. Tél.: 545-0952. F-12474-9-2

COMMERCES A VENDRE

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, bloc de 12 logements dont 316 pièces, meublé et chauffé, bonne rentabilité, situé sur la rue des Champs-Élysées. Tél.: 548-3686. F-12673-11-3

DINERS A VENDRE

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usages ou neufs à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925. F-12780-14-1

15 FOURNAILLES à l'huile, neuves, 100.000 BTU, au prix coûtant. Tél.: 549-3925. F-12785-14-1

ANTIQUITES: un secrétaire, commodes, armoires, bureau avec miroir, chaise bergère, table ronde plus chaises. Tél.: 547-0252. F-12522-14-2

A LOUER:

Logements neufs à St-Honoré, 5 1/2 pièces, 4 1/2 pièces et 3 1/2 pièces, meublés, tapis mur à mur, entrées laveuse-sécheuse, portes-patios avant et arrière, stationnement, remise, pour informations: 673-7584. F-12457-2-2

APARTEMENTS: meublés, chauffés, éclairés, 3 1/2 pièces, Duchesne, \$170.00 par mois, 2 1/2 pièces, rue Lévis, \$150.00 par mois, 3 1/2 pièces, rue Pélage, \$170.00 par mois, Rivière-du-Moulin, \$200.00 par mois, libres immédiatement. Tél.: 545-2301. F-12503-2-2

APARTEMENTS: LE GITE: 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, neufs, situés rue Radisson, quartier Murdoch, libres immédiatement. Tél.: 549-4803 ou 549-9973 ou 543-2593. F-12498-2-2

APARTEMENT: 2 1/2 pièces, chauffé, non éclairé, 24, Racine est, Chicoutimi, \$145.00 par mois, meublé, libre immédiatement. Tél.: 543-5739. F-12457-2-2

APARTEMENTS: 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublés, \$155.00 à \$275.00 par mois, stationnement, tapis mur à mur, libres immédiatement. Tél.: 549-4322, de 9h00 à 7h00. F-12101-2-3

APARTEMENT A SOUS-LOUER: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre le 1er février. Tél.: 549-6050, le jour ou 548-2787, le soir. F-12684-2-1

APARTEMENTS A LOUER

APARTEMENTS: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, rue Lévis, \$150.00 par mois. Aussi: 3 1/2 pièces, rue Racine, \$200.00 par mois. Aussi: 3 1/2 pièces, rue Duchesne, \$170.00. Aussi: 3 1/2 pièces, rue Normande, \$200.00 par mois. Aussi: 3 1/2 pièces, rue Racine, \$200.00 par mois. libres immédiatement. Tél.: 545-2301. F-12386-2-2

CHAMBRES A LOUER

6 CHAMBRES A LOUER, près du cégep de Jonquière, pour filles seulement. Pour réservations, tél.: 548-4359. F-12743-10-1

CHAMBRE A LOUER: comprenant 2 lits, 2 garde-robes, chambre de bains avec douche et lavabo, située à Chicoutimi. Tél.: 543-6620. F-12517-10-2

CHAMBRE A LOUER, cuisine, salle de bains, 2 pas de l'université, confortable, pour fille seulement. Tél.: 549-8821, après 18h00. F-12399-10-2

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, entrées laveuse-sécheuse, tapis mur à mur, chauffage électrique, situé secteur Port-Alfred, libre immédiatement. Tél.: 544-5255 ou 544-6075. F-12539-19-2

LOGEMENT A LOUER: maison en rangée, en coopérative, boul. Jean-Noël Tremblay, 4 1/2 pièces, 5 1/2 pièces, avec sous-sol ou demi-sous-sol, tél.: 543-9782. F-12793-19-1

LOGEMENT: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé rue Labrecque. Tél.: 543-9609. F-12765-19-3

LOGEMENT: 1 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé non loin de cégep et de l'université, tapis mur à mur, libre immédiatement, prix: \$145.00. Tél.: 549-7788. F-12756-19-1

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, entrées laveuse et sècheuse, très bien décoré, situé à: 2434, Roussel, Chicoutimi-Nord. Prix: \$185.00 par mois, chauffé. Tél.: 545-1300 ou 543-2443. F-12490-19-3

LOGEMENTS: 4 1/2 pièces, Duchesne arrière Place Saguenay, \$225.00 par mois, chauffés, éclairés, aussi: 4 1/2 pièces, rue Côté, \$230.00 par mois, arrière Place Saguenay, aussi: 5 1/2 pièces, St-Gérard, Chicoutimi-Nord, \$260.00 par mois, aussi: 4 1/2 pièces, rue Roberval, Arvida, \$200.00 par mois, libres immédiatement. Tél.: 545-2301. F-12505-19-2

LOGEMENT: 5 1/2 pièces, éclairé, chauffé, rez-de-chaussée, 106, Belœil, Chicoutimi-Nord, \$225.00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 543-9802 ou 543-3567. F-12471-19-2

LOGEMENT: 5 1/2 pièces (louer pour deux à trois mois seulement), libre immédiatement, situé à Jonquière. Tél.: 547-3924 ou 547-9727. F-12725-19-3

LOGEMENT demi-sous-sol: 4 pièces (une chambre, une salle de bain, une cuisine, une entrée, une salle de lavage et sècheuse, chauffage à l'électricité non compris, libre immédiatement, situé à Jonquière. Tél.: 547-3924 ou 547-9727. F-12724-19-3

LOGEMENT soit le haut à \$275.00 ou le bas à \$175.00, chauffé, 4 1/2 pièces. Tél.: 549-6347. F-12672-19-3

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, indépendante, stationnement, tapis mur à mur, moderne, entrées laveuse, sècheuse, libre le 15 janvier. Tél.: 547-4634. F-12453-19-2

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie, entrée indépendante, stationnement, situé à Rivière-du-Moulin. Tél.: 549-4151. F-12682-19-1

LOGEMENT: 5 1/2 pièces, chauffé, éclairé, plancher de bouleau, situé à Kenogami, libre immédiatement. Tél.: 547-3244 ou 547-4015. F-12420-19-2

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, fini moderne, entrée indépendante et stationnement, situé au Mont Tremblant, Communauté, \$175.00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 548-3663. F-12388-19-2

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, chauffé, entrées laveuse et sècheuse, libre immédiatement, situé à Jonquière. Tél.: 542-7441, après 5h00. F-12081-19-1

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, fini à neuf, chauffé, eau chaude, de genre automatique pour protection d'incendie, situés au centre-ville de Chicoutimi. Tél.: 543-7744, du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30. F-12282-19-1

LOGEMENT: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, près de l'hôpital et de l'université, \$205.00 par mois, libre le 1er février. Tél.: 545-3351, après 5h00. F-12685-19-1

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, libre immédiatement. Tél.: 543-2196. F-12422-19-2

LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, chauffé, rue Taché, \$155.00 par mois. Aussi: 4 1/2 pièces, rue Taché, \$180.00 par mois. Aussi: 4 1/2 pièces, rue St-Jean, \$170.00 par mois. Aussi: 4 1/2 pièces, rue Duchesne, arrière Place Saguenay, \$210.00 par mois. Aussi: 3 1/2 pièces, rue D'Youville, \$150.00 par mois. Aussi: 4 1/2 pièces, rue Côté, arrière Place Saguenay, \$230.00 par mois. Aussi: 5 1/2 pièces, rue St-Gérard, Chicoutimi-Nord, \$260.00 par mois. (suite) Aussi: 4 1/2 pièces, rue Roberval, Arvida, \$200.00 par mois. Aussi: bungalow, Baguville, \$208.00 par mois, libres immédiatement. Tél.: 545-2301. F-12218-12384-19-2

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyer Enr., services gratuits pour locataires. Tél.: 545-2301, le jour, 545-5149, le soir. F-12209-19-2

2 LOGEMENTS NEUFS: 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, situés rang St-Louis, près de l'aéroport de Baguville. Tél.: 549-3487. F-12281-19-3

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé au 731, Alma, \$235.00 par mois, libre le 1er février, 24h00 à 5h00, M. Girard. F-12284-19-1

GRAND LOGEMENT: 4 1/2 pièces, situé au 1777, Angoulême, non meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, bain, sauna, piscine, garage chauffé, salon de coiffure et épilation d'accompagnement au rez-de-chaussée, grand balcon avec porte patio situé au 1er étage, le tout pour \$315.00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 543-3855. F-12462-19-2

48 LOGEMENTS: Arvida, 4 1/2 pièces, 12 libres le 15 janvier, 12 libres le 15 mars 1978, 12 libres le 20 juin 1978, 12 libres le 15 avril 1978. Tél.: 548-3121, Simard & Simard, Construction Inc., 601, rue Dubois, Arvida. F-12747-19-1

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT NEUF: 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, situé en arrière de Place du Royaume. Tél.: 545-1364. F-12470-19-2

LOGEUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL, situé au centre de la rue Racine, 920' de superficie carée, conviendrait pour magasin de détail. Pour informations, tél.: 549-9800 et 540-548-6520, demandez M. Girard. F-12138-18-1

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER, 51 X 26, entrée double, 11 pièces, 2 salles de bain, chambre froide, lave-vaisselle, draperies, foyer, \$550.00 par mois, 19, de Launus sud, Chicoutimi. Visite sur rendez-vous, tél.: 545-0952. F-12473-21-2

MAISON située à Chicoutimi, \$275.00 par mois. Pour informations, tél.: 545-2535. F-12766-21-3

DINERS

NOUVELLE ENTREPRISE "Les Lustrés Laroux", est heureuse d'annoncer au public de la région l'ouverture de sa salle de démonstration, située au 319, Richard, coin boulevard Harvey, Jonquière. Nous fabriquons des lustres, hottes de poêle, recouvrement de foyer, miroirs, murals, boîtes aux lettres, jardinières, horloges, et toutes autres articles sur commande. Le tout fait et enlève et à la main par des spécialistes. Tél.: 547-6314 ou 542-2528 ou 548-8607. F-12250-13-2

AGENCE MATRIMONIALE, pour célibataires, veuves, divorcés ou séparés, rencontrez la compagnie ou le compagnon idéal en téléphonant à: 547-7521. F-12144-13-1

FAIRE-PART: Futurs mariés, faire-part de mariage exécutés, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi. Tél.: 545-4474. F-6853-13

HYPOLOGIE, à tous problèmes, il y a une solution avec hypnose: arrêt de fumer, phobie, obésité, timidité, bégaiement, etc., pour plus amples informations et rendez-vous, tél.: 543-6475 ou 545-3850. F-12126-13-1

DEVENEZ HYPNOTISEUR en quelques mois, tout en obtenant une confiance absolue de votre personnalité et de vos pouvoirs. Succès garantis. Pour informations, tél.: 543-6475 ou 545-3850. F-12401-13-3

LAVAGE DE TAPIS: Procédé à la VAPEUR, travail exécuté par des professionnels, traitement ANTI-STATIQUE, traitement SCOTCH-GARD, envoi des ordres. Communiquez avec PHABEA INC., 541, Dubois, Arvida. Tél.: 548-3651, E-121292-13-1

Vu la très grande demande pour Acapulco, L'AGENCE DE VOYAGE L'ISE ENR a pu obtenir deux vols noyés soit un premier départ le 22 février au 15 mars et un second le 21 mars au 22 mars d'une durée de 21 jours. Prix à partir de: \$626.00 comprenant transport aérien, transferts, hôtel, repas, transport sur place, hôtels, expériences. S'adresser à: 542-5877 ou 547-5557 ou 547-6567. F-12732-13

ON DEMANDE

DEMANDE A LOUER très grande maison, ayant plusieurs chambres. Désirons acheter aussi plusieurs commodités demi-lits. Tél.: 547-8458. F-12495-12-3

ACHETONS DE LA monnaie canadienne 1966 en descendant, les \$0.10, \$0.25, \$0.50 et les dollars. Tél.: 545-0634 ou 547-1693. F-12463-15-2

ACHETERAIS REFRIGERATEURS usagés. Tél.: 549-7308. F-12532-12-2

PERSONNELS DEMANDES

SECRETAIRE avec expérience, bilingue de préférence, pour travail général de bureau, de préférence résidant à Chicoutimi, position permanente, salaire selon compétence, travail immédiat, se présenter à: Protect Alarm System Inc., 58, ouest boulevard Université, Chicoutimi, tél.: 543-7268. F-12718-15-1

AIDE-FAMILIALE DEMANDEE de Chicoutimi-Nord pour famille de 2 enfants, 4 jours par semaine. Tél.: 543-1463. F-12670-15-3

10 OUVERTURES sont présentement disponibles à Chicoutimi, pour rendez-vous, tél.: 542-7615. F-12711-15-1

GOVERNANTE DEMANDEE, travail à l'année, dans une famille de 2 enfants, homme et femme travaillant à l'extérieur, salaire intéressant, bonne condition de travail. Elle devra être âgée de moins de 25 ans, belle personnalité, fournir d'excellentes références, effectuer les travaux usuels exigés pour la tenue de la maison, grande disponibilité, communiquer avec les employeurs. Tél.: 543-6395, du lundi au vendredi. F-12415-15-2

INFORMATIONS D'EMPLOI, pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Australie et l'Alaska Pipeline, M. Green, (614) 228-1753 ou écrire à: suite International Photo Supply, 164 N. Third St., Columbus, Ohio, 43215. F-12433-12434-15-2

AIDE-FAMILIALE demandée, responsable, dans une famille d'un enfant âgé de 1 1/2 an, pour informations, tél.: 547-2380. F-12421-15-2

AIDE-FAMILIALE pour travailler 5 jours par semaine, dans une famille de deux enfants à Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-9148. F-12400-15-2

AGREMENTEZ VOS LOISIRS, en gagnant de l'argent établissez sans investissement, votre propre commerce en devenant représentant Régine de France Familles, dans les régions: Saguenay, Lac St-Jean, Dubuc, Chapais, Chibougamau, saul Chicoutimi et Chicoutimi-Nord, si intéressée écrire ou tél.: Thérèse Tremblay, 721, Jacques-Cartier, Jonquière, tél.: 542-2475. F-12141-15-1

CONCESSIONNAIRES DEMANDES, particuliers, hommes ou femmes demandés par I.P.S. pour la vente de produits et matériel de photographie de marques reconnues comprenant: Kodak, Burgess, Polaroid, Westinghouse, Kaytone, Albus Holston. Achat de marchandises requis, achat minimum: \$5.227.00. Prenez votre part de cet important marché de la photographie qui a une croissance rapide, appelez: Thérèse M. Green, (614) 228-1753 ou écrire à: suite International Photo Supply, 164 N. Third St., Columbus, Ohio, 43215. F-12433-12434-15-2

PERSONNELS DEMANDES

AGREMENTEZ VOS LOISIRS, en gagnant de l'argent établissez sans investissement, votre propre commerce en devenant représentant Régine de France Familles, dans les régions: Saguenay, Lac St-Jean, Dubuc, Chapais, Chibougamau, saul Chicoutimi et Chicoutimi-Nord, si intéressée écrire ou tél.: Thérèse Tremblay, 721, Jacques-Cartier, Jonquière, tél.: 542-2475. F-12141-15-1

OFFRE DE SERVICES

SECRETAIRE OFFRE SES SERVICES aux patrons et aux étudiants pour travaux à la dactylo. Tél.: 545-2818. F-12408-26-3

L'AGENCE DE SECURITE et d'investigation G.M.R., offre ses services à la population du Saguenay, Lac St-Jean, pour tout ce qui touche les enquêtes civiles, ex: vol à l'étalage, filature, enquête sur les divorces, recherche de personne disparue. Tél.: 548-3656 ou 547-8733. F-12206-26-1

DES SOUS — Normand Rondeau, 47 ans, à gauche, un pharmacien de Pawtucket au Rhode Island, tend l'un des 86 sacs de sous au concessionnaire automobile Robert Pierce de Pawtucket. Les sous pesant une tonne et demie et valant \$4,330, ont été utilisés pour payer le reste d'une nouvelle auto que Rondeau venait juste d'acheter. Rondeau a épargné les sous pendant plusieurs années mais a décidé seulement l'année dernière de les utiliser pour l'achat de la voiture dans une tentative pour établir une marque dans le Guinness Book of World Records. (Téléphoto AP)

LE MONDE EN BREF

Attentat

PARIS (Reuter) — Quelques heures avant l'entretien que le président Carter devait avoir avec M. François Mitterrand, une bombe a fait explosion dans un des immeubles que possède le Parti socialiste à Paris.

La police a déclaré que les dégâts sont considérables, mais on ne déplore aucun blessé.

Personne n'a revendiqué la responsabilité de l'attentat.

Séisme

MANILLE (AFP) — Un tremblement de terre de forte intensité s'est produit vendredi au nord des Philippines, selon l'Office de géophysique et d'astronomie de Manille.

L'épicentre du séisme se trouvait hors du territoire des Philippines, à 561 kilomètres au nord de Manille.

On ignorait s'il y a eu des victimes.

Bateau disparu

SUVA, Fidji (Reuter) — Les recherches entreprises pour retrouver un bateau transportant 61 personnes et qui a disparu il y a trois jours au cours d'un cyclone, ont été abandonnées vendredi.

Le bateau — le Tokomea — était attendu samedi dernier à Nautopotapu, archipel de Tonga, venant de Vavau et se rendant à Pago Pago, îles Samoa américaines; 45 passagers et 16 membres d'équipage se trouvaient à bord.

Boîte noire du Boeing

BOMBAY (AP) — Des plongeurs de la marine indienne ont retrouvé, vendredi, une des deux boîtes noires du Boeing-747 de la compagnie Air-India, qui s'est écrasé dimanche dernier en décollant de Bombay à destination de Doubaï, avec 213 personnes à bord.

La boîte noire retrouvée est celle qui enregistre la vitesse, l'altitude, la direction et autres renseignements concernant un avion en vol.

L'autre boîte noire, qui enregistre les conversations dans la cabine de pilotage, est demeurée introuvable jusqu'à présent.

D'après les autorités, une partie arrière du fuselage, longue de huit mètres, a été retrouvée au fond de la mer, à cinq kilomètres au large et à 7 km 200 de l'aérodrome Santa Cruz de Bombay.

Soixante-cinq corps seulement ont été repêchés jusqu'à présent.

Call-girls volantes

KUALA LUMPUR (AFP) — Des syndicats de call-girls, hautement organisés, défient les lois de l'immigration en faisant entrer et sortir des pays du Sud-est asiatique des jeunes femmes thais sans qu'elles aient besoin d'un visa.

Un journal local indique vendredi que, comme tout citoyen d'un pays membre de l'Association des nations du Sud-est asiatique, les call-girls peuvent résider pendant 14 jours avec leur passeport sans avoir à demander de visa, dans n'importe quel pays de l'Ansea. Elles sont ensuite envoyées dans un autre pays.

La police de Kuala Lumpur est confrontée à ce racket très bien organisé, qui s'étend à Bangkok, en Malaisie et à Singapour. Le journal précise qu'il serait dirigé par des hommes d'affaires puissants et riches.

Décès du milliardaire MacArthur

EST PALM BEACH, Floride (AFP) — M. John MacArthur, un des hommes les plus riches des Etats-Unis, dont la fortune était estimée à quelque \$5 milliards, est mort vendredi d'un cancer à son domicile de Floride, à l'âge de 80 ans.

Le milliardaire n'avait jamais voulu révéler le montant de la richesse, se définissant comme un simple milliardaire... en dollars. Il vivait très simplement dans un petit appartement d'un des hôtels qu'il possédait et ne montrait aucun signe extérieur de richesse.

Il avait bâti sa fortune dans l'immobilier et les assurances,

Voyage de Carter

Le président américain réitère son soutien aux Européens

BRUXELLES (AP) — Dernière et brève étape de sa tournée à l'étranger, le président Carter s'est rendu vendredi à Bruxelles où il a réaffirmé le soutien des Etats-Unis au Marché commun européen et à l'Alliance atlantique.

Durant les six heures et demie de sa visite, M. Carter, qui avait été accueilli à l'aéroport par le roi Baudouin et la reine Fabiola,

s'est entretenu avec le premier ministre belge, M. Leo Tindemans. Il est le premier président américain à rendre visite au siège de la commission exécutive du Marché commun. Il a ensuite pris la parole au siège de l'Otan.

Dans ses allocutions, le chef de la Maison-Blanche a voulu rassurer les Européens sur le soutien de son gouvernement tant pour

leur unité propre que pour leur défense. Au siège de la commission exécutive du Marché commun, M. Carter a déclaré notamment: "En tant que premier président américain à visiter le siège de la Communauté européenne, je crois que cette rencontre symbolise la fidélité de l'Amérique à son engagement en faveur d'une Europe forte et unie et de la communauté européenne..."

Après avoir dit sa confiance en "la force fondamentale de notre économie et en la force fonda-

mentale du dollar", le président a affirmé que les Etats-Unis étaient prêts à collaborer avec la Communauté sur le plan économique et commercial. Il a souligné notamment son désir de "parvenir à une conclusion heureuse et rapide des négociations commerciales multilatérales" et de lutter contre les pressions protectionnistes.

M. Roy Jenkins, président de la commission exécutive de la CEE, a déclaré que la rencontre avec les 13 membres de la commission avait duré une heure et demie. Il a ajouté que les entretiens avaient porté notamment sur les relations Etats-Unis-Europe-Japon, sous l'angle commercial

principalement. On a souligné la nécessité de nouvelles initiatives des pays industrialisés dans le dialogue Nord-Sud.

Au siège de l'Otan, où il a été reçu par le secrétaire général de l'organisation, M. Joseph Luns, M. Carter s'est entretenu pendant plus d'une heure avec les représentants des 15 pays membres. Il a annoncé que les Etats-Unis allaient affecter 8,000 hommes supplémentaires à l'Otan dans les 18 prochains mois. Les Etats-Unis ont environ 300,000 hommes actuellement en Europe. Cette addition était prévue depuis longtemps.

M. Carter a souligné que le budget de défense qu'il s'apprête à soumettre au

congrès est en augmentation réelle, faisant plus compenser les effets de l'inflation.

Le président a déclaré à ses interlocuteurs qu'il n'avait rien à leur cacher car ils sont, a-t-il dit, "des partenaires dans tous les sens du terme". Il les a invités à prendre contact directement avec lui s'ils se posaient des questions sur la politique américaine concernant par exemple le soutien à l'Alliance atlantique ou le dollar.

"Je pense que les inquiétudes éventuelles ont été dissipées", a dit M. Carter à la sortie, alors qu'il s'apprêtait à rentrer aux Etats-Unis.



GARDE ROYALE — Le président Carter, a eu droit à une réception royale à son arrivée hier dans la capitale belge.

En effet, c'est la garde royale du roi Baudouin qui l'a accompagné jusqu'au palais royal pour un dîner en tête à tête avec son épouse la reine Fabiola.

(Téléphoto PA)

ON DEMANDE

Un représentant des ventes, AVEC EXPERIENCE, pour couvrir: Chicoutimi, Jonquière et Ville de La Baie.

Très bon salaire pour le candidat qui désire se tailler une carrière dans la vente.

Bonnes conditions de travail.
Automobile nécessaire.
Notre personnel est au courant de cette demande.
Toute application sera tenue confidentielle.
Prière de postuler l'emploi, en écrivant à:

LA LIBRAIRIE SAGUENAY INC.
375, ave Montcalm
Chicoutimi, Qué G7J 2V2

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de TREMBLAY & LAMOTHE SPORTS INC., ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Dolbeau, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 15 février 1974, a été enregistré à Roberval le 18 février 1974 sous le numéro 141361.

Banque
Canadienne
Nationale

REPRESENTANT DEMANDE

Une compagnie internationale recherche les services d'un représentant bilingue, ayant expérience de la vente industrielle de préférence, pour couvrir le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean et habiter Chicoutimi. Les exigences: 30 ans et plus, bilingue, stable, désireux de relever les défis. Véhicule fourni, dépenses payées, salaire de base et commission.

PERSPECTIVE TRAVAIL INC.
2, Place Québec, Ste 340,
Québec, P.Q. G1R 2B5
Tél.: 647-4700

VENDEUR DEMANDE

Importante compagnie d'engrais chimique, est à la recherche d'un vendeur, sérieux, âgé de 21 à 35 ans.

Le candidat devra posséder des connaissances en agriculture ou avoir une expérience dans ce domaine.

Poste ouvert à Alma ou Québec. Voiture fournie, bonnes conditions de travail, bénéfices marginaux, etc...

Faire parvenir curriculum vitae et salaire désiré à:

VENDEUR DEMANDE
A/S LE QUOTIDIEN
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
DEPT.: 3004



Appel de candidatures mixtes



DÉFI ET AVENTURE AU SEIN DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Devenez officier de la Garde côtière !

La Garde côtière canadienne dispose d'une puissante flotte de brise-glaces, baliseurs, navires météorologiques et navires rapides destinés à la recherche et au sauvetage, qui lui permettent d'assurer la sécurité des activités maritimes du pays.

Tous les jeunes Canadiens, hommes ou femmes, d'un océan à l'autre, sont invités à se joindre à la Garde côtière canadienne. Une excellente formation, soit comme navigateur, soit comme ingénieur, leur est offerte, ouvrant des perspectives de carrières particulièrement intéressantes.

Le programme d'entraînement, d'une durée de trois ans, se déroule au Collège de la Garde côtière canadienne de Transports Canada, situé à Sydney, en Nouvelle-Ecosse. Ce programme offre un éventail de cours comprenant ceux qui sont directement reliés aux manœuvres sur le pont et aux opérations dans la chambre des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime et d'autres sujets se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel.

Les demandes d'emploi seront reçues jusqu'au 31 janvier 1978. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou pour obtenir des formulaires d'inscription, il suffit de remplir la formule apparaissant dans cet espace et de l'expédier à l'adresse qui suit.

Agent de Dotation
Transports Canada, Collège de la Garde côtière
Tour A, 12ième étage
Place de Ville
Ottawa, Ontario K1A 0N7

Nom.....
Classe.....
Adresse..... rue..... app.....
Ecole.....
Ville..... code postal.....

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndicat soussigné au Palais de justice de la ville de Baie-Comeau, au bureau du registraire des faillites, le ou avant le 18ième jour de janvier 1978, à 14h15 de l'après-midi, pour l'achat des actifs suivants:

LOT 1:
STOCK DE PIÈCES D'AUTOMOBILES, ACCESSOIRES ET PNEUS:
Valeur approximative: \$27,900.00

LOT 2:
AMEUBLEMENT DE GARAGE:
Valeur approximative: 8,400.00
(Sujet à liens):

LOT 3:
IMMEUBLES, comprenant:
Garage, magasin, roulotte et terrain.
(lot 10-A-1)
Entrepôt et terrain
(lot 10-A)
Valeur approximative: 45,500.00
(Sujet à hypothèque):

LOT 4:
TERRAIN VACANT:
(lot 9)
Valeur approximative: 1,000.00

LOT 5:
DODGE PICK-UP 1976:
Série: D14AE65290570
Valeur approximative: 3,500.00
(Sujet à lien):

LOT 6:
AUTOBUS G.M.C. 1968:
Série: S9E528113065
Aménagé pour la démonstration (sans moteur)
Valeur approximative: 1,000.00

Toute soumission devra être cachetée et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION CENTRE DU PNEU G.R. INC.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndicat et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndicat par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant que le syndicat la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION: -

Tous ces actifs seront visibles, le mardi, 10 janvier 1978, entre 10h00 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00 à l'endroit suivant:

Lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6:
Centre du Pneu G.R. Inc., rue St-Marcellin, Les Escoumins. (L'examen des titres des immeubles pourra être fait en prenant appointment au bureau du syndicat auparavant à 549-1717).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le 18 janvier 1978 à 14h15 de l'après-midi, au Palais de justice de Baie-Comeau.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie et les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndicat. Toutes taxes résultant de la vente des actifs devront être assumées par les acquéreurs.

Le syndicat et les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

CONDITIONS DE PAIEMENT: COMPTANT sur acceptation de la soumission.

CHICOUTIMI, 30 décembre 1977.

CLAUDE LACROIX, c.g.a., syndic.

BUREAUX DE:
LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN & CIE, C.G.A.
121est, rue Racine, Suite 101, Chicoutimi
2900, Chemin Quatre-Bourgeois, Suite 101,
Ste-Foy, Québec
Téléphone: 549-1717, code régional: 418.

DECES



Il demeurait au 189, Champagnat, à Alma.
La dépouille mortelle était exposée au Funérarium Coop, 486, du Pont nord, Alma.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 4 janvier 1978, à 10h00, en l'église Ste-Marie de l'Isle-Maligne, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction
funéraire:
Coopérative
funéraire,
Lac-St-Jean.

VILLENEUVE (Dame Jeanne-D'Arc) — Est décédée à l'hôpital de St-Jérôme, le 6 janvier 1978, à l'âge de 64 ans et 9 mois, dame Jeanne-D'Arc Villeneuve, épouse de M. Laurent Pagé. Elle demeurait au 692, rue St-Michel, Arvida.

La dépouille mortelle est exposée en la résidence Gravel & Fils, 825, avenue Bégin, coin Champs-Élysées. Les funérailles auront lieu lundi le 9 janvier 1978, à 14h00 en l'église Sacré-Coeur, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses filles: Mme Michel Vasil (Lise), Mme Daniel Jobin (Danielle), Mme Denis Larouche (Gabrielle), Mme Bertrand Labry (France), Mme Christiane, Mme Yves Simoneau (Aline), ainsi que plusieurs frères et soeurs.
Direction funéraire:
Gravel & Fils.

MALTAIS (Dame Marie-Blanche) — Est décédée au centre hospitalier de Jonquière, le 6 janvier 1978, à l'âge de 78 ans, dame Marie-Blanche Maltais, épouse de M. Oscar Maltais. Elle demeurait au 168, St-Charles, Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 146, de la Fabrique, Jonquière.

Les funérailles auront lieu lundi le 9 janvier 1978, à 14h00 en l'église St-Dominique et l'inhumation au cimetière de Shipshaw.

Direction funéraire:
Nault & Caron.

FORTIN (M. Georges-Henri) — Est décédé au centre hospitalier de Jonquière le 5 janvier 1978, à l'âge de 62 ans et 11 mois, M. Georges-Henri Fortin, époux de dame Yvette Pearson, du 234, Labrecque, Arvida.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 223, Lasalle, Arvida.

Les funérailles auront lieu lundi le 9 janvier 1978, à 14h00 en l'église St-Mathias et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire:
Nault & Caron.

REMERCIEMENTS



M. PHILIPPE COUTU

Les membres de la famille de M. Philippe Coutu soit: M. Mme Jacques Lambert (Louise), M. Jacques (Hélène Monette), M. Jean (Hélène Samson), M. Robert (Marie Asselin), remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Philippe Coutu, soit par offrandes de messes, visite au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux, ou de toute autre manière que ce soit.

Direction funéraire: Aubin & Fils.

Au Cambodge Percée des Vietnamiens

BANGKOK (AP) — Les combats se poursuivaient vendredi à la frontière khméro-vietnamienne bien que les autorités vietnamiennes aient une nouvelle fois proposé un règlement négocié sous la forme d'un "Livre blanc" publié à Hanoï.

Cependant rien ne permettait de penser que la Chine populaire ou l'Union soviétique aient décidé d'intervenir dans le conflit frontalier pour protéger leurs protégés: Pékin les Cambodgiens et Moscou les Vietnamiens.

Les autorités cambodgiennes ont reconnu que les forces vietnamiennes avaient pénétré sur une trentaine de kilomètres à l'intérieur du territoire khmer mais elles ont affirmé avoir remporté une série de succès impressionnants.

Selon Radio-Phnom Penh, les soldats khmers ont tué ou blessé 29,620 Vietnamiens appartenant à cinq divisions et auraient contraint à la retraite la 9ème Division vietnamienne.

Selon les services de renseignement, la situation serait tout autre. Les Vietnamiens auraient infligé de lourdes pertes à leurs adversaires et seraient à proximité de Neak Luong, ville située à 55 kilomètres de Phnom Penh. Les forces vietnamiennes passent pour mieux aguerries et équipées que les forces cambodgiennes.

Offensive

D'après deux sources différentes, une colonne blindée vietnamienne opère dans le secteur de Neak Luong. Quelques unités khmères auraient tenté des contre-attaques mais sans succès.

La radio de Phnom Penh a accusé "les Vietnamiens de vouloir renverser le pouvoir administratif du peuple khmer ainsi que le Cambodge démocratique".

Le ministère de l'Information et de la Propagande a déclaré que les "envahisseurs vietnamiens" avaient installé des "voyous" de l'ancien régime cambodgien pour prendre en main le gouvernement dans les régions occupées. D'après des informations non confirmées, les forces vietnamiennes collaboreraient avec des forces hostiles au régime.

DECISION

Ottawa, le 29 décembre 1977.

A la suite de l'audience publique tenue à Ottawa (Ontario), à partir du 15 novembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 77-788.
CHICOUTIMI, CHICOUTIMI-NORD, RIVIERE-DU-MOULIN, JONQUIERE, ARVIDA ET KENOGAMI (QUEBEC) — 771206000.

Télévisag Inc.
Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui dessert Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin, Jonquière, Arvida et Kenogami (Québec), comme suit:

Territoire desservi.
Etendre le territoire desservi autorisé pour y inclure la base des forces canadiennes de Bagotville (Québec).

Décision: APPROUVE.

Les limites du nouveau territoire à desservir seront décrites avec précision dans la licence modifiée.

Cette approbation est sujette à la certification technique du ministère des Communications.

LISE OUMET,
Secrétaire général.



Conseil de la
Radio-Télévision
Canadienne

Canadian
Radio-Television
Commission



PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCLAIRE
REGIONALE LAPOINTE
COMTE JONQUIERE

POSTE:

DIRECTEUR GENERAL

FONCTION:

Assumer la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives des établissements et des champs d'activités: enseignement, personnel, vie étudiante, équipement, finances, informatique, secrétariat général, éducation des adultes.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
- Dix (10) années d'expérience dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
- Une habilité à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation du Québec.

Les offres de services, accompagnées du "curriculum vitae", devront être parvenues à M. J.-Maurice Dinelle, directeur des services du personnel, 280, rue St-Joseph, C.P. 1600, Jonquière, Québec, G7X 7X4, avant dix-sept heures (17h00), le vendredi, 20 janvier 1978.

Sur l'enveloppe scellée devra être clairement indiquée l'identification suivante:

"OFFRE DE SERVICES
CONCOURS NO 78-1".

Donné à Jonquière, Qué.,
ce 4e jour de janvier 1978.

J.-Edouard Lapierre,
Secrétaire général.

L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC



RÉPONSES à dix questions des Québécois.

Le nouveau régime de l'assurance auto du Québec entre en vigueur le 1er mars, 1978. Cette réforme, il va sans dire, entraîne de nombreuses questions de la part des Québécois. La Régie de l'assurance automobile du Québec désire, aujourd'hui, vous renseigner sur les aspects du nouveau régime de l'assurance auto du Québec.

1: L'assurance auto du Québec, c'est quoi au juste?

L'assurance auto du Québec est un régime d'assurance qui indemnise tous les Québécois des dommages corporels et de leurs conséquences, causés par un accident d'automobile. C'est un régime sans égard à la responsabilité (le système du «no fault»). Ainsi, une victime d'accident d'automobile a droit à une indemnisation rapide et complète des dommages corporels subis, qu'elle soit responsable ou non de l'accident.

2: Qui est protégé par le régime?

Tous les Québécois, qu'ils soient piétons, conducteurs ou passagers, qui subissent des dommages corporels lors d'un accident d'automobile, ont droit aux indemnités prévues par le régime, que l'accident ait lieu au Québec ou à l'étranger.

3: Ma voiture est-elle assurée par l'assurance auto du Québec?

Non. Les dommages subis par votre voiture au cours d'un accident sont couverts par une assurance pour dommages matériels. Cette assurance responsabilité continue de vous être offerte par les assureurs et courtiers.

4: Donc, il y aura désormais deux genres d'assurances: une pour les dommages corporels et une pour les dommages matériels?

Exactement. Et ces deux assurances sont obligatoires. À compter du 1er mars 1978, tout propriétaire de véhicule automobile détendra:

a) Une assurance pour dommages corporels: c'est l'assurance auto du Québec, à laquelle vous contribuez lors de l'achat de votre nouvelle plaque d'immatriculation.

b) Une assurance responsabilité pour dommages matériels à autrui d'un montant minimum de \$50,000, obtenue d'un assureur ou d'un courtier.

5: Qu'arrive-t-il de ma police d'assurance actuelle, dois-je l'annuler?

Non. Si vous êtes appelé à renouveler votre police d'assurance aujourd'hui même ou d'ici le 28 février 1978, renouvelez votre police. La partie de votre prime couvrant les dommages corporels vous sera remboursée ou créditée par votre assureur entre le 1er mars et le 1er juin, 1978.

Si vous n'avez présentement aucune assurance pour dommages matériels à autrui, vous devrez en posséder une pour obtenir votre plaque d'immatriculation pour un montant minimum de \$50,000. Au moment de vous procurer votre plaque d'immatriculation, vous devrez prouver que vous êtes détenteur d'une assurance responsabilité pour dommages matériels à autrui.

6: Et combien l'assurance auto du Québec va-t-elle me coûter?

La contribution d'un propriétaire de véhicule de promenade (véhicule destiné à l'usage personnel) est de \$85. Cette contribution est la même pour tous les véhicules de promenade.

Quant aux autres véhicules, la contribution à l'assurance auto du Québec est déterminée selon le type et l'usage du véhicule et selon les risques d'accidents entraînés par son utilisation.

7: Quand dois-je payer ma contribution à l'assurance auto du Québec?

Le propriétaire de véhicule automobile doit acquitter sa contribution à l'assurance auto du Québec (\$85 pour le propriétaire de véhicule de promenade) au moment de l'achat de sa nouvelle plaque d'immatriculation. Ce montant s'ajoute au coût de la nouvelle plaque. Sur l'avis de renouvellement de plaque d'immatriculation que vous recevrez par la poste, le montant de l'assurance auto du Québec est inscrit en plus du montant exigé pour le renouvellement de votre plaque. Vous acquittez ces deux montants par un seul et même paiement.

8: Que dois-je faire pour obtenir ma nouvelle plaque?

Un dépliant expliquant les démarches à suivre vous parviendra par le courrier, avec votre avis de renouvellement d'immatriculation. Il est important d'utiliser la formule «Demande de renouvellement d'immatriculation». Vous devrez la

remplir et la signer. Afin d'éviter les longues files et pour recevoir chez vous votre plaque pour la date limite, postez avant le 25 février 1978 votre demande accompagnée d'un chèque (à l'ordre du Ministre des Finances), couvrant les frais d'immatriculation et la contribution à l'assurance auto du Québec.

Vous pouvez également obtenir votre nouvelle plaque tout en contribuant à l'assurance auto en vous présentant à compter du 9 janvier à un bureau émetteur autorisé. Cette année, pour la première fois, plus de 700 caisses populaires vous offrent le service d'immatriculation.

9: Que dois-je faire d'ici le 1er mars pour rouler selon la loi?

• Procurez-vous, si vous n'en détenez pas, une assurance pour dommages matériels à autrui d'un montant minimum de \$50,000. Cette assurance est obligatoire pour obtenir votre plaque d'immatriculation.

• Postez tôt (avant le 25 février 1978) votre demande de renouvellement d'immatriculation remplie et signée, accompagnée d'un chèque couvrant les frais d'immatriculation et la contribution à l'assurance auto du Québec. Ou présentez-vous à compter du 9 janvier, 1978 à un bureau émetteur autorisé, identifié par ce sigle:

10: Avec qui dois-je communiquer si je désire d'autres renseignements?

La Régie de l'assurance automobile du Québec a mis sur pied des centres de renseignements que vous pouvez atteindre sans frais en composant les numéros suivants:

1-800-361-7620 (pour toute la province)
873-7620 (pour Montréal)
643-7620 (pour Québec)

De plus, d'ici peu, un guide général de l'assurance auto du Québec vous parviendra par le courrier.

LA PERSONNE, AVANT TOUTE CHOSE.



Régie de
l'assurance automobile
du Québec